

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration 430 EST NOTRE-DAME MONTREAL

TELEPHONE: Harbour 1241 SERVICE DE NUIT: Administration: Harbour 1243 Rédaction: Harbour 3679 Gérant: Harbour 4897

S. E. le cardinal Merry del Val

La mort du cardinal Merry del Val laisse dans les rangs du Sacré Collège un vide difficile à remplir. Malgré le demi-effacement où vivait, depuis quinze ans, l'ancien Secrétaire d'Etat de Pie X...

A ces éloges plus que mérités, me sera-t-il permis d'ajouter une note plus personnelle, presque intime?

En 1896, M. Laurier m'avait chargé de préparer le mémoire, adressé au Saint-Siège, appuyant la demande d'une délégation apostolique extraordinaire, prélude de l'établissement de la délégation permanente.

Après et avant beaucoup d'autres Canadiens, — ecclésiastiques et laïques — j'allai rendre hommage à l'envoyé du Pape dans l'appartement mis à sa disposition, à Ottawa, par le président de la Banque de Montréal.

Mgr Merry del Val comptait alors trente et un ans. Sans son grand air et sa soutane liserée de rouge, on lui en eût été deux ou trois. Personne de ceux qui l'ont alors connu n'a oublié la pénétrante sérénité du regard, l'insolite beauté de la physionomie...

Rien d'étonnant qu'il ait conquis si tôt et possédé jusqu'à la fin l'entière confiance du grand pape théologien et diplomate, Léon XIII, et celle du grand pape de la vie intérieure, Pie X.

La mort de Pie X et le déchaînement de la grande guerre entraînerent la retraite du Cardinal, comme secrétaire d'Etat. Il n'avait pas encore cinquante ans. Mais il ne faudrait pas croire, comme on l'a dit sottement ou méchamment, qu'il tomba en disgrâce.

A plusieurs reprises, j'ai noté la remarquable pensée exprimée par S. S. Pie XI, dans son encyclique d'inauguration (Ubi arcano) : prolonger la doctrine de Pie X et la politique de Benoît XV.

Mais j'oublie que c'est de souvenirs personnels et intimes que j'ai promis d'entretenir les lecteurs du Devoir.

A chacun de mes voyages à Rome, je me faisais un devoir d'aller présenter mes hommages au Cardinal, et il m'accordait la faveur d'un entretien aussi prolongé que le permettait ses accablantes fonctions. Comme tous les vrais hommes d'Etat et les grands travailleurs — et comme la plupart des gens bien élevés — il ne laissait jamais pressentir à son interlocuteur que sa présence l'ennuyait ou le dérangeait.

En décembre 1910, trois mois après le Congrès eucharistique de Montréal, j'étais à Rome. Je sollicitai et j'obtins sans peine une audience du Cardinal-secrétaire d'Etat. Il me reçut à la fin de l'après-midi, après les audiences officielles, à cette heure de demi-détente entre la besogne du jour et le frugal repas du soir, l'heure la plus propice, à Rome, pour les visites.

Il en fut toujours ainsi. A mon dernier voyage, en 1926, je me risquai à lui dire: "Eminence, savez-vous pourquoi je vous en vous le plus sûr des conseillers?" — "Non." — "C'est à cause de votre double origine. Quand une question de doctrine pure vous est soumise, vous la pesez dans votre cerveau espagnol, orthodoxe et intransigent; s'il s'agit d'une situation de fait, vous avez recours à votre bon sens anglais, à votre robuste intuition des réalités, du possible et de l'impossible."

De tout ce que j'ai recueilli de juste, de vrai, de solide et d'avisé, au cours de ces entretiens, ce n'est pas encore le temps de parler. Mais je dois à la vérité et à la stricte justice de repousser dès maintenant un préjugé, une calomnie, dont j'ai parfois retrouvé la trace dans des esprits et sur des lèvres d'où un tel sentiment n'aurait dû être à jamais banni.

L'accusation est aussi fautive et plus grotesque qu'odieuse. Homme de Dieu et de l'Eglise avant tout, catholique, apostolique et romain, essentiellement et complètement, le cardinal Merry del Val était incapable d'un sentiment bas contre qui ce soit, homme ou peuple. Dans l'ordre purement humain, il était par nature, par éducation et par entraînement, au-dessus de ces mesquines étroitesse d'esprit.

breuses salles de spectacles fermées. M. Gauvin a tort de croire qu'à Montréal même les gens se désintéressent du bon théâtre; encore faut-il qu'ils aient les moyens de fréquenter assidûment les spectacles à prix élevé.

Et "Phi-Phi"? M. Gauvin dit quelque part dans sa lettre: "Phi-Phi ne faisait pas partie du répertoire de la troupe. Je peux vous assurer que le répertoire a été changé contre mes goûts."

M. Gauvin nous pose deux questions, aux derniers paragraphes de sa lettre. A la première, — serait-ce notre "but ultime" — admirons ce mot ultime sous la plume de M. Gauvin, — d'empêcher toute manifestation d'art français à Montréal.

Deux questions M. Gauvin nous pose deux questions, aux derniers paragraphes de sa lettre. A la première, — serait-ce notre "but ultime" — admirons ce mot ultime sous la plume de M. Gauvin, — d'empêcher toute manifestation d'art français à Montréal.

Henri BOURASSA

L'actualité

Le cinéma éducateur

Il n'existe pas, que nous sachions, de censure attitrée pour les théâtres à Montréal.

On peut se demander, après de récents événements, s'il ne serait pas à propos d'en instituer une.

Même si on en instituait une, il ne faudrait pas se bercer de vaines illusions. Il existe, en effet, un censeur, voire plusieurs censeurs des pellicules cinématographiques. Or les pièces que l'on joue sont loin d'être approuvées constamment par le public sain, c'est-à-dire par le public dont M. Pelletier parlait vendredi, qui cherche au théâtre un délassement, une rupture honnête de la monotonie de la vie, une porte pour passer du monde de la réalité dans celui de la fantaisie, mais qui ne veut ni la salacité, ni la grognolarie, ni le déshabillé, ni l'équivoque, ni même la vulgarité crasse.

On a interdit, mercredi dernier, une pièce de théâtre qui était une œuvre d'art. Un journal qui se dit entièrement dévoué aux intérêts catholiques l'annonçait dès samedi sans la moindre réserve, comme une pièce qu'il faut voir.

Les rumeurs du théâtre, du pire théâtre, sont ces journaux. Et cependant ils entrent dans presque tous les foyers et chacun est heureux d'y voir paraître sa photographie, d'y voir imprimer son nom ou celui de ses siens.

Comptons sur la censure pour améliorer le film. Souhaitons que les gouvernements fassent un sérieux effort pour nous doter d'un théâtre qui soit plus conforme à notre esprit véritable et aux souhaits de l'immense majorité de la population qui reste encore saine.

Le cinéma reste cette école du crime qui a été dénoncée par le président du tribunal des jeunes délinquants. Il est certain que les enfants — les adolescents de 16 ans sont-ils autre chose que des enfants au point de vue moral, à supposer qu'on n'admette pas d'enfants? — produisent dans leurs jeux d'abord et, plus tard, dans la sérieuse et tragique réalité ce qu'ils ont vu au théâtre. Les exemples abondent de meurtres, de vols, de grands exploits de banditisme qui copient avec une servile fidélité tel récit de meurtre et tel scénario de hold up.

Le cinéma est l'université du vice d'où sortent les techniciens des crimes de tout genre. Ceux qui en défendent l'entrée, qui en régissent le programme, en l'approuvant ou le censurent selon leur bon plaisir, sont donc revêtus d'une grande responsabilité.

C'est pas la Commission scolaire qui exerce, hélas! l'influence la plus directe et la plus grave sur l'éducation de la jeunesse, mais le Bureau de censure du cinéma. La besogne de ces hommes est effroyable. Nous le savons. Nous n'avons pas ici le désir de les embarrasser, mais uniquement de leur faire part au sujet de ce film des observations du public, qui ont dû leur parvenir déjà.

Est-ce un rêve irréalisable que de soumettre le Bureau de censure à l'éducation des producteurs de cinéma? Qu'il leur apprenne que tout film n'est pas bon pour l'exposition!

Tous se proclament catholiques, soumis, obéissants, sincères, voire militants: les gouvernements de Québec comme ceux de Montréal. Pourquoi ce désaccord entre la bouche et le cœur, entre ce qui est et ce que l'on professe?

Mais le public a lui aussi sa grande part de responsabilité. On rencontre tous les jours des parents qui déplorent le fait que le théâtre est devenu le foyer pour les enfants et que la maison n'est plus que le dortoir et le réfectoire. Au premier moment libre, dès la pièce blanche éparpillée sur son achète l'entre, on brûle de se rendre au spectacle.

Ces parents à la vue courte ne voient pas que ce sont eux qui ont délaissé leurs enfants. Ils n'ont pas croqué-ils, donné l'exemple nul, qu'ils ne fréquentent pas ces boîtes, mais qu'ils ont laissé lire et qu'on-

ils parfois fait lire à ceux dont ils ont chargé?

Quel est le racoleur du théâtre? Est-ce la circulaire que l'on jette à la porte? Est-ce l'affiche? Oui, pour une part; mais il est possible de jeter au feu la circulaire sans qu'elle entraîne entre les mains des enfants et si beaucoup de jeunes s'arrêtent devant le panneau-réclame, il est censuré.

Mais le journal entre insidieusement dans la maison. Il exerce une fascination d'autant plus vive qu'elle est mentieuse. La scène que la censure a supprimée est souvent illustrée dans le journal qui recourt au piment le plus violent. Et la réclame ne s'adresse point seulement aux yeux, mais elle pénètre dans l'esprit.

On a interdit, mercredi dernier, une pièce de théâtre qui était une œuvre d'art. Un journal qui se dit entièrement dévoué aux intérêts catholiques l'annonçait dès samedi sans la moindre réserve, comme une pièce qu'il faut voir.

Les rumeurs du théâtre, du pire théâtre, sont ces journaux. Et cependant ils entrent dans presque tous les foyers et chacun est heureux d'y voir paraître sa photographie, d'y voir imprimer son nom ou celui de ses siens.

Comptons sur la censure pour améliorer le film. Souhaitons que les gouvernements fassent un sérieux effort pour nous doter d'un théâtre qui soit plus conforme à notre esprit véritable et aux souhaits de l'immense majorité de la population qui reste encore saine.

Le cinéma reste cette école du crime qui a été dénoncée par le président du tribunal des jeunes délinquants. Il est certain que les enfants — les adolescents de 16 ans sont-ils autre chose que des enfants au point de vue moral, à supposer qu'on n'admette pas d'enfants? — produisent dans leurs jeux d'abord et, plus tard, dans la sérieuse et tragique réalité ce qu'ils ont vu au théâtre. Les exemples abondent de meurtres, de vols, de grands exploits de banditisme qui copient avec une servile fidélité tel récit de meurtre et tel scénario de hold up.

Le cinéma est l'université du vice d'où sortent les techniciens des crimes de tout genre. Ceux qui en défendent l'entrée, qui en régissent le programme, en l'approuvant ou le censurent selon leur bon plaisir, sont donc revêtus d'une grande responsabilité.

C'est pas la Commission scolaire qui exerce, hélas! l'influence la plus directe et la plus grave sur l'éducation de la jeunesse, mais le Bureau de censure du cinéma. La besogne de ces hommes est effroyable. Nous le savons. Nous n'avons pas ici le désir de les embarrasser, mais uniquement de leur faire part au sujet de ce film des observations du public, qui ont dû leur parvenir déjà.

Est-ce un rêve irréalisable que de soumettre le Bureau de censure à l'éducation des producteurs de cinéma? Qu'il leur apprenne que tout film n'est pas bon pour l'exposition!

Tous se proclament catholiques, soumis, obéissants, sincères, voire militants: les gouvernements de Québec comme ceux de Montréal. Pourquoi ce désaccord entre la bouche et le cœur, entre ce qui est et ce que l'on professe?

Mais le public a lui aussi sa grande part de responsabilité. On rencontre tous les jours des parents qui déplorent le fait que le théâtre est devenu le foyer pour les enfants et que la maison n'est plus que le dortoir et le réfectoire. Au premier moment libre, dès la pièce blanche éparpillée sur son achète l'entre, on brûle de se rendre au spectacle.

Ces parents à la vue courte ne voient pas que ce sont eux qui ont délaissé leurs enfants. Ils n'ont pas croqué-ils, donné l'exemple nul, qu'ils ne fréquentent pas ces boîtes, mais qu'ils ont laissé lire et qu'on-

breuses salles de spectacles fermées. M. Gauvin a tort de croire qu'à Montréal même les gens se désintéressent du bon théâtre; encore faut-il qu'ils aient les moyens de fréquenter assidûment les spectacles à prix élevé.

Et "Phi-Phi"? M. Gauvin dit quelque part dans sa lettre: "Phi-Phi ne faisait pas partie du répertoire de la troupe. Je peux vous assurer que le répertoire a été changé contre mes goûts."

M. Gauvin nous pose deux questions, aux derniers paragraphes de sa lettre. A la première, — serait-ce notre "but ultime" — admirons ce mot ultime sous la plume de M. Gauvin, — d'empêcher toute manifestation d'art français à Montréal.

Deux questions M. Gauvin nous pose deux questions, aux derniers paragraphes de sa lettre. A la première, — serait-ce notre "but ultime" — admirons ce mot ultime sous la plume de M. Gauvin, — d'empêcher toute manifestation d'art français à Montréal.

Henri BOURASSA

En marge du rapport Beatty

(Par EMILE BENOIST)

Ottawa, 3. — Le Parlement, ce terme peut être pris dans des acceptions bien différentes. Le Parlement, cela peut être le contenant tout aussi bien que le contenu.

Le contenant: les édifices qui logent sénateurs et députés. Le contenu: le corps législatif, c'est-à-dire l'ensemble des membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Mais le Parlement, dans le sens d'édifices parlementaires, ne loge pas que des députés et des sénateurs, nous a-t-on dit. On peut se demander si les fonctionnaires, hauts fonctionnaires comme les fonctionnaires inférieurs, ne sont pas en plus grand nombre que les législateurs eux-mêmes.

Chose certaine, c'est que les fonctionnaires logent au Parlement d'une façon plus permanente que les sénateurs et députés n'y vivent que pendant une période de quelques mois chaque année.

C'est dire qu'au Parlement, tout au long de la semaine dernière, on a entendu parler du rapport de la Commission qui avait été chargée de faire une enquête à propos de la classification des techniciens et des professionnels du service civil de même qu'à propos des salaires qui leur sont payés.

Cette commission, composée d'un président, M. E.-W. Beatty, et de deux membres, sir Georges Garneau, de Québec, et M. Walter Murray, de l'Université de Saskatchewan, avait été nommée, il y a environ un an.

Après enquête dans les différents services de l'administration et de déterminer, dans son rapport qui est soumis au Parlement, quels sont les fonctionnaires qui doivent être considérés comme des professionnels et comme des techniciens et de suggérer une classification de ces mêmes fonctionnaires de façon à établir une échelle de salaires.

Le Devoir a publié un résumé du rapport de la commission Beatty, au lendemain de sa présentation en Chambre. Les fonctionnaires techniciens et professionnels s'y trouvent répartis en sept catégories, plus une catégorie spéciale.

Le rapport fait parler non seulement dans le monde des fonctionnaires — qui se trouvent directement intéressés — mais jusque dans le monde des législateurs. Le député Neil, indépendant, représentant la circonscription néo-côlombienne de Comox-Alberni, a demandé, vendredi, au gouvernement, si le rapport pourrait être discuté en Chambre.

A l'annonce en même temps qu'il aurait plusieurs commentaires à faire en marge de ce rapport.

Des commentaires, il s'en fait déjà. Quel sera l'effet de la reclassification, au point de vue salaires, pour les 2,400 fonctionnaires affectés par le rapport?

La commission Beatty considère qu'il en coûtera, la première année, pour donner suite à ses recommandations, \$360,000 et avec les augmentations graduelles, au cours d'une période de cinq ans, une somme de \$750,000 annuellement. Cette somme cependant sera réduite dans une certaine proportion, au fur et à mesure que les ressources naturelles des provinces de l'Ouest seront abandonnées par le gouvernement fédéral.

Pour le moment il faut tabler avec la somme de \$750,000 qui doit être répartie entre 2,400 fonctionnaires. De même cette somme de \$750,000, il faut d'abord déduire \$33,500, ce qui représente l'augmentation des salaires des hauts fonctionnaires mentionnés dans le rapport Beatty; l'augmentation des salaires des commissaires des chemins de fer, des commissaires des pensions, des commissaires du service civil.

A Québec

Les lois agricoles de M. Perron

Le programme qu'il vient d'exposer rencontre des objections — Les coopératives à \$100 la part — L'obstacle qu'y voient les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs

Québec, 3. (D. N. C.) — Depuis quelques jours la discussion dans la coulisse se concentre sur le programme de législation agricole de M. J.-L. Perron.

Cette législation marque une tendance à la décentralisation, si on le compare au régime existant. Il reste à savoir si elle est appropriée aux besoins actuels et si elle apporte une solution pratique aux problèmes actuels. C'est ce que la discussion entre les techniciens de l'agriculture révélera.

Le programme agricole tel que présenté forme un ensemble où chaque mesure est le complément ou la résultante des autres mesures. Il est fondé sur deux idées maîtresses, soit l'expansion et le développement technique de la science agricole et l'organisation économique de l'agriculture.

Pour nous expliquer en termes moins prétentieux, voici ce qui paraît être le raisonnement du ministre de l'agriculture: Chacun admet que l'agriculture québécoise a besoin de se renouveler dans ses méthodes et principes de culture. Mais encore faut-il que ces méthodes soient diffusées largement, et par des professeurs bien préparés et surtout qu'elles soient d'une excellence reconnue afin que dans la pratique elles apportent des résultats tangibles.

Cette tâche est dévolue aux écoles d'agriculture et fermes de démonstration. Ces écoles devront offrir aux cultivateurs des méthodes de culture d'une supériorité prouvée, susceptibles d'être appliquées par la majorité des cultivateurs et dans les conditions financières où le cultivateur se trouve placé. Certains procédés théoriques excellents peuvent être fructueux avec un capital de tant de milliers de dollars, mais inutilisés et dangereux pour celui qui ne dispose que de ressources très modestes. Ces méthodes doivent également tenir compte de la valeur-travail du cultivateur. Ce dernier n'est pas une machine, mais un être humain qui ne peut donner qu'un effort limité. Il s'agit donc de savoir comment il répartira la somme de travail qu'il peut accomplir, pour en retirer le rendement économique maximum. Il est évident par exemple que si un cultivateur est dangereux pour celui qui ne dispose que de ressources très modestes. Ces méthodes doivent également tenir compte de la valeur-travail du cultivateur.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

Les écoles d'agriculture continueraient en conséquence à rechercher des systèmes de culture excellents, à les organiser de façon à les rendre applicables au point de vue travail, temps et économie pour la majorité des cultivateurs.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

Les écoles d'agriculture continueraient en conséquence à rechercher des systèmes de culture excellents, à les organiser de façon à les rendre applicables au point de vue travail, temps et économie pour la majorité des cultivateurs.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

Les écoles d'agriculture continueraient en conséquence à rechercher des systèmes de culture excellents, à les organiser de façon à les rendre applicables au point de vue travail, temps et économie pour la majorité des cultivateurs.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

Les écoles d'agriculture continueraient en conséquence à rechercher des systèmes de culture excellents, à les organiser de façon à les rendre applicables au point de vue travail, temps et économie pour la majorité des cultivateurs.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

Les écoles d'agriculture continueraient en conséquence à rechercher des systèmes de culture excellents, à les organiser de façon à les rendre applicables au point de vue travail, temps et économie pour la majorité des cultivateurs.

Ces systèmes une fois trouvés, il en tirerait des revenus plus abondants. Mais ces travaux sont tels et si nombreux qu'en pratique, le cultivateur ne peut tous les accomplir à la fois. Il lui faut donc choisir et organiser sa culture en conséquence.

ces, tôt ou tard, parce qu'elle ne peut utiliser tous les avantages d'achat et de vente qui nécessitent des ressources financières parfois considérables, et qu'un revers un peu rude la réduit tout de suite à l'impuissance.

C'est pourquoi sa loi des coopératives ou syndicates agricoles, ce qui est tout un décret, que chaque coopérative devra avoir 25 membres souscrivant chacun une action de \$100, avec pouvoir d'émettre des obligations au besoin. Ces coopératives pourront faire du recrutement au moyen de membres affiliés qui participent à certaines opérations de la coopérative, moyennant une somme minime, mais sans bénéficier de tous les avantages.

Ces coopératives organiseront la production locale, soit dans les achats d'outillage et matériel de production, soit dans la distribution, soit dans la vente.

Mais il peut arriver cependant que ces diverses coopératives indépendantes les unes des autres puissent échouer finalement, se concurrencer, couper les prix, inonder le marché en temps opportun, ne pas être préparées pour l'heure propice du marché, soit dans la province, soit à l'étranger. C'est pourquoi il est désirable que l'entente règne entre elles. Et c'est là que la Coopérative fédérée se présente comme solution à ce problème épineux.

Cette coopérative fédérée ne doit pas être non plus un organisme indépendant qui à un moment donné vienne en conflit même avec les coopératives. Une coopérative fédérée indépendante serait libre sous des influences politiques ou financières, par exemple, de faire telle affaire, de prendre telle attitude qui peut lui être personnellement avantageuse, mais désavantageuse pour le reste. C'est pourquoi cette coopérative sera contrôlée de façon absolue et directement par les coopératives locales. Les officiers de la centrale seront choisis par les représentants élus de chaque coopérative locale et chaque locale aura une influence proportionnelle au nombre de ses membres.

Par ailleurs, le ministre de l'agriculture se désintéresse de l'administration active de la centrale et rescinde les pouvoirs qu'il s'était donnés, afin que les coopératives aient la certitude de contrôler eux-mêmes leur affaire.

En plus le ministre d'agriculture se fait attribuer le droit de distribuer à volonté aux organisations agricoles tels octrois ou de faire tels prêts qu'il jugera nécessaires.

Voilà ce que sera en résumé l'organisation agricole d'après la législation préconisée par M. Perron.

Le plus gros obstacle à ce programme vient du système de coopérative à \$100 l'action.

Tout en reconnaissant qu'une coopérative constituée sur une base financière aussi solide, peut apporter de meilleurs résultats, on objecte que la grande majorité des cultivateurs n'ont pas les fonds nécessaires, à cause du prix élevé des actions, prix qui d'anciens jugent prohibitifs, dans la situation actuelle de la classe agricole. Il en résultera, disent les adversaires du projet, que le nombre de ces coopératives sera des plus restreints, et que par suite la presque totalité de la classe agricole restera étrangère au mouvement coopératif. Il faudrait tout d'abord former la population à l'idée de coopération, l'y entraîner par des organisations non lucratives et d'accès facile. Alors il sera temps d'organiser les coopératives sur une base financière plus solide, parce que les gens y seront préparés.

Ce qui importe avant tout, c'est que la clientèle, en comprenant le fonctionnement et les avantages. Avec la coopérative agricole à \$100 l'action, payable en quatre versements dans une période de trois années, le cultivateur sera rebuté et refusera d'aller risquer son capital. Et ainsi loin de développer la coopération on en éloignera les gens.

L'Union Catholique des Cultivateurs, union professionnelle qui compte plus de 15,000 membres, a décidé l'an dernier de développer le sens de la coopération par une campagne progressive et sans heurts. Elle a déjà fondé un grand nombre de syndicats où les adhérents se font nombreux. La contribution exigée, est de \$1 en plus d'un billet de garantie de \$50. L'Union estime que l'oeuvre commencée a déjà donné des résultats consolants et elle entend continuer ses efforts dans le même sens, avec la coopération des autorités provinciales.

Or, le ministre de l'agriculture estime que s'il donne aux syndicats coopératifs fondés par l'Union, les mêmes pouvoirs et les mêmes avantages qu'aux coopératives agricoles, il est à peu près sûr que les cultivateurs à leur tour beaucoup plus enclins à faire partie d'une organisation qui n'exige aucun capital immédiat. Cela signifierait la fin complète des coopératives agricoles à \$100 que M. Perron préconise.

On ne sait comment pourra se régler la difficulté, mais il semble qu'aucun des deux côtés ne soit disposé à céder du terrain.

Alexis GAGNON

Le cours de M. l'abbé Groulx

L'Enseignement français dans le Québec de 1867 à nos jours

Simple aperçu

Voici le résumé du cours donné jeudi soir par M. l'abbé Groulx. Nous avons vu, l'autre jour, le régime scolaire établi par les lois de 1869 et de 1875. S'ensuit-il que cette œuvre de politique humaine soit parfaite? D'aucuns, et des critiques sur la composition du Conseil de l'Instruction publique, sur l'étendue des pouvoirs que le gouvernement s'était réservés. Les institutions les plus sages ne sauraient d'ailleurs fonctionner sans un minimum de sagesse politique. Les gouvernements voudraient-ils respecter longtemps le principe originel de la loi Boucherville? Par exemple, comment voudraient-ils constituer l'élément laïc du Comité catholique? La constitution même du Conseil et des Comités étaient loin de les défendre contre tout empiètement. L'empêchement viendrait-il? L'avenir dirait jusqu'à quel point ces appréhensions de 1875 n'offraient rien que de chimérique.

En attendant, voyons si le régime de liberté instauré dans la province de Québec a été, en quelques années, ses progrès scolaires, quels ses chances inégales dans sa concurrence avec ses rivaux. Une revue de statistiques démontre que, dès 1917, la province occupait déjà, pour la fréquentation scolaire, le deuxième rang, n'étant dépassée que par la Colombie-Britannique, et que, ce rang, elle le gardait encore en 1926. Résultats fort satisfaisants, et qui ont pu être obtenus dans celle des provinces de l'est où le climat est le plus sévère et la seule du Dominion n'ayant point de législation scolaire coercitive. Plusieurs faits ou statistiques attestent le même souci de l'Instruction: par exemple, le budget scolaire décauplé depuis 1900, le réveil pédagogique par les écoles normales, passées de 3 à 19 (sans compter les Instituts et institutions de toute sorte, qui concourent au même progrès). L'on constate aussi, en ces dernières années, l'excellente préoccupation de faire une part plus large à l'enseignement agricole et à l'enseignement ménager.

De primaire, nous élevons-nous aux degrés plus élevés de l'enseignement? Voici que s'alligne toute une théorie d'écoles spéciales, telles qu'on les trouve aujourd'hui dans les Etats les plus modernes. Vingt-trois collèges ou lycées dispensent l'enseignement secondaire. Depuis 1876, une école de l'Université Laval est née à Montréal, école d'abord succursale, qui a conquis son indépendance en 1920. Tels sont les résultats d'un régime de liberté. Beaucoup aiment à rappeler que, pour le traitement des minorités, la province de Québec offre un exemple au monde entier. Cet exemple est-il moins opportun d'un pays catholique qui démontre l'alliance possible du progrès et de la liberté scolaires?

Mais ce régime d'exception, dans le monde contemporain, résistera-t-il longtemps aux pressions environnantes? N'est-il pas menacé, sinon gravement atteint? Les plus parfaites des institutions humaines, avons-nous dit, ne sauraient durer sans un minimum de sagesse politique. Or, il faut bien l'avouer,

me d'enseignement. C'est appliquer aux exigences de l'heure et du milieu l'ensemble de ses facultés, toutes les ressources de l'organisme national. Dès lors s'adapter c'est moins affaire d'instruction que d'éducation. Il y a d'abord des idées, des directives, qu'il faut reformer, éclairer par en haut; et, par exemple, trouver enfin la formule synthétique, rationnelle de notre développement économique. En bas, il y aurait d'autres idées d'éducation, une mentalité à reformer, de mauvais plis nationaux à défaire; et, par exemple, guérir notre peuple de son irrésistible penchant à la domesticité, aux emplois subalternes, au prolétariat perpétuel. Seule, une éducation stimulante se pourrait ici promettre quelque succès. Œuvre longue et gigantesque. Mais c'est à ce prix qu'un peuple s'adapte.

Donc, puisqu'ils ont plus besoin d'éducation que d'instruction, que les Canadiens français ne touchent qu'avec discrétion à leur système d'enseignement. Qu'ils complètent, qu'ils parachèvent, mais qu'ils ne trahissent pas le moins possible. Qu'ils n'aillent pas se détourner des humanités classiques à l'heure où les maîtres de la pensée aux Etats-Unis demandent, à ces humanités, pour la civilisation américaine en péril, un principe de redressement et de salut. Qu'à aucun degré de l'enseignement, un maladroite utilitarisme ne vienne disputer sa part à l'enseignement religieux. La pire illusion, pour un peuple, c'est de rêver d'adaptation contre la loi de son histoire et de son être. Pour reprendre un mot du directeur de la Revue des Deux Mondes: "Il y a un courage intellectuel qui consiste à être soi-même et à défendre la forme d'esprit qu'on a reçue de la tradition."

LETRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Gauvin veut s'expliquer

1er mars 1930 M. Georges Pelletier Administrateur le Devoir Montréal.

Monsieur, On m'a signalé votre article d'hier au sujet de l'art français, comme étant injuste pour les artistes français et leurs impresarios. On a raison. Qu'il ait été inspiré par des sentiments francophobes ou qu'il soit simplement (ce que je préfère croire) le résultat d'une ignorance fort explicable de la situation du théâtre français à Montréal, il appelle une mise au point qui vous éclairera et modifiera, je l'espère, votre attitude future sur cette question.

La situation du théâtre français à Montréal est toute différente de celle que vous avez décrite dans vos malins articles.

Le public a eu des occasions répétées d'apprécier l'art français. Tournées officielles de vedettes de la Comédie française (De Férayud, Cécile Sorel, Albert Lambert, etc.), tournées officielles des théâtres de l'Odéon, de la Porte Saint-Martin, du Grand Guignol, troupes Guilty, troupes de théâtre, d'opéras-comiques et d'opérettes classiques et modernes, saisons dramatiques de l'Orpheum, du National, etc., nous ont procuré depuis quelques années l'occasion de connaître les plus grands artistes de France et de nous permettre d'entendre une large part de la production dramatique et lyrique française, classiques, romantiques et modernes.

N'est-ce pas là l'art français dont vous déplorez toujours l'absence? Si quelques artistes n'ont pas eu l'heure de plaire à tous et si dans une pareille anthologie du théâtre français quelques pièces n'ont pas rencontré l'approbation unanime de spectateurs ou même de quelques journalistes, l'ensemble de ces manifestations artistiques françaises est et restera néanmoins une très belle œuvre dont je suis fier.

Je n'entends pas discuter avec vous le mérite de chaque œuvre jouée à Montréal. Votre journal est d'une telle austerité que les directeurs de spectacles ne songent certainement pas à soumettre chaque pièce à votre approbation! A l'exception du classique (et encore je ne sais plus si c'est vous ou votre confrère de Québec qui a protesté contre une œuvre de Beaumarchais au répertoire de Gémier), vous avez tout critiqué. Dois-je citer comme exemple votre sortie mémorable contre le Mozart de Sacha Guity, qui avait pourtant attiré, dans le plus grand théâtre de Montréal, ce qui on est convenu d'appeler l'élite canadienne-française, composée de gens fort honnêtes?

On n'a donc pas lieu d'être surpris de votre attitude à l'égard de la récente saison d'opérette. Il faut cependant que vous et vos lecteurs sachiez que le répertoire de cette dernière tournée comportait des œuvres telles que Paganini, de Lehár, Monsieur Beaucaire et Passionnément, de Messager, Chanson d'Amour, de Schubert, Venise, de T. Richepin, Coups de Roulis et Véronique, de Messager, des œuvres

irréprochables dans le genre que donnent ici les amateurs de la Société canadienne d'opérette. Remarquez bien que Phil-Pin ne faisait pas partie du répertoire de la troupe. Je vous réfère aux journaux de Paris et de Montréal du mois de décembre.

Là-bas comme ici il y eut unanimement à proclamer le programme de la tournée comme le plus intéressant et le plus honorable jamais présenté au Canada par une troupe d'opérette française. Vous voyez que notre but était louable: donner le grand répertoire lyrique en ne négligeant rien pour offrir au public des représentations de belle tenue artistique.

Quel fut le résultat (je parle de Montréal exclusivement, bien entendu)? Le public a-t-il trouvé Paganini ennuyeux (et c'est pourtant une œuvre délicieuse). De Monsieur Beaucaire quoique toute la presse française et anglaise fut unanime à vanter la qualité vraiment supérieure de l'interprétation, le public a déserté le spectacle, prétendant que c'était trop vieux jeu. Mais l'insuccès d'une œuvre aussi charmante et exquise que Ciboulette, donnée dans d'excellentes conditions, et à des prix rivalisant avec le cinéma, fut le plus gros désappointement.

Je décidai de clore la tournée et de renvoyer les artistes. Mais que voulez-vous? Suppléments d'un côté, encouragements à continuer d'autres suggestions de toutes parts d'abandonner le grand répertoire et de lui substituer des comédies musicales légères... Ces conditions de la dernière heure avaient sans doute été frappées par le succès que certaines revues et pièces jouées dans l'est de la ville où le public s'amuse de groiseries beaucoup plus dures (parce que moins finement dites), que celles dont votre correspondant se scandalise quand elles viennent de France.

Enfin, de toute part, on insistait pour que la troupe restât et adoptât un répertoire léger. Je peux vous assurer que le répertoire a été changé contre mes goûts. L'opérette légère ne tarda pas à attirer au Saint-Denis des auditoires deux fois plus nombreux que ceux qui virent Beaucaire ou Ciboulette.

Vous savez le répertoire que j'aurais de France, vous voyez celui que le public a applaudi. Ne dites pas que les impresarios ne font pas leur possible pour donner du beau.

Au Majesté vous rappelez-vous que Madame Francis a donné trois représentations de l'Odéon, la noble pièce de M. Paul Claudel, devant des banquettes vides? Le lendemain, une comédie quelconque attirait un public nombreux. Revenons un peu. Que dites-vous des mémorables représentations du Sid, l'an dernier? Comprenez-vous qu'un chef-d'œuvre, admirablement joué par M. Joabé et Mme Rouer, l'ait été (à Montréal) devant des salles vides alors que la même troupe est de nombreux auditoires avec des pièces profanes? Et que dire des belles représentations de Beer Gvnt, de Hernani, de Ruy Blas, de l'Arlesienne, tous des chefs-d'œuvre, j'en conviens avec vous, mais qui ne parvinrent pas à intéresser quelques centaines de personnes. N'avons-nous tout de même pas fait quelques sacrifices pour l'art français?

Sur ce point, je suis parfaitement d'accord avec vous. Comment expliquer l'attitude du public? Est-ce l'influence inconsciente du film américain sur la mentalité canadienne-française, ou celle de certains spectacles américains comme Strange Interlude (tiens, qu'était votre censeur cette semaine-là?) mille fois plus risqués que le répertoire léger français?

Qu'est-ce simplement l'esprit du siècle?

Je suis sûr que vous ne portez pas à conclure en deux questions: 1o Est-ce votre but ultime, et celui de ceux dont vous exprimez la pensée, d'enoyer complètement en notre ville ou de notre province, les manifestations françaises sous forme théâtrale? Sinon, ne feriez-vous pas œuvre éducative en recommandant à vos lecteurs d'encourager les bonnes représentations de théâtre français, en préparant, par une campagne suivie, le goût du public?

2o Croyez-vous pouvoir choisir un répertoire de pièces françaises que le public applaudira? Voulez-vous prendre la direction de la prochaine saison théâtrale française? Je vous laisserai le champ libre et mettrai même à votre disposition, gratuitement, tout mon matériel de décors, costumes, accessoires, etc. Si vous pouvez arriver à nous amener une troupe qui plaise à tout le monde, à composer un répertoire qui plaise à tous (et à vous), si vous réussissez après cela à intéresser le public, enfin, si vous connaissez le secret de ce théâtre idéal pour la province de Québec vous devez à nos compatriotes d'accepter l'offre que je vous fais.

Et vous me rendrez très heureux en me permettant, la saison prochaine, d'acheter chez vous mes places, ce qui me rendra moins cher que de diriger moi-même l'affaire. En toute sincérité, je reste, Votre dévoué,

J.-A. GAUVIN

Docteurs, Consultez!!! ETABLISSEMENTS GAUFFE, GALLOT & FILON 31, Blvd de Vaugirard — Paris XVème RAYONS X, Diathermie Electrothérapie GALLOTS & CIE 51, Chemin Villon, Lyon (Rhône) Ultra-violet, infra-rouges Lampes acoustiques pour salles d'opérations et dentistes Electrodes de quartz. Prix et conditions les plus avantageux. Devis et catalogues sur demande. Service d'un ingénieur électricien-radiologiste. Agence générale pour le Canada: Paul CARDINAUX D.S. "PRECISION FRANÇAISE" 3458, St-Denis HA. 2357 MONTREAL



1) La mission indienne de Cross-Lake, près de Pas, Manitoba, incendiée le 24 février. La Supérieure, Soeur Marguerite-Marie, qu'on voit au No 3, a péri avec neuf petits Indiens; 2) La R. S. Supérieure vue en canot avec ses petits écoliers Indiens.

EN MARGE DU RAPPORT BEATTY

(Suite de la 1ère page)

Il ne reste plus alors qu'une somme de \$716,500. Il faut en déduire \$15,300, l'augmentation de dix-huit fonctionnaires qui sont dans la catégorie des salaires d'au moins \$7,500.

La soustraction à même \$716,500, de \$15,300 ne nous laisse que \$701,200. Dans la première catégorie on peut compter dix-huit hauts fonctionnaires et dans la seconde, une dizaine. Cela fait vingt-huit fonctionnaires — techniciens sur 2,400.

Il ne reste donc que \$701,200 pour 2,372 fonctionnaires techniciens, pendant une période de cinq ou six ans.

Par ailleurs 45 fonctionnaires se trouvent placés dans des catégories supérieures, commandant au total des augmentations de \$73,580, et 99 autres fonctionnaires. La somme totale que ces fonctionnaires devraient recevoir en augmentations, après une certaine période, est de \$98,270.

Depuis le début des déductions, la somme totale est de \$171,850 et le nombre des fonctionnaires, de 144.

La somme originale de \$750,000 diminue rapidement. En retranchant le melon de \$171,850 qui doit être tranché entre 144 hauts fonctionnaires, il ne reste plus que \$578,150. Si l'on enlève 144 employés du total précédent, il n'en reste plus que 2,228.

En mettant chiffres ronds, qu'il reste \$530,000 à être répartis, en cinq ou six ans, entre 2,228 fonctionnaires, dont un certain nombre, environ 300, ne reçoivent aucune augmentation de salaire, cette somme se trouve encore réduite. Si l'abandon des ressources naturelles des provinces de l'Ouest se fait d'ici quelques mois, un certain nombre de fonctionnaires professionnels et techniciens ne seront plus nécessaires dans le service fédéral. On peut retrancher de ce fait une somme de \$10,000. Il ne reste plus alors qu'une somme totale de \$520,000 à être répartie entre 1928 fonctionnaires.

Dans un rapport antérieur à celui de la commission Beatty, la Commission du service civil avait recommandé des augmentations de salaires variant de \$240 à \$420, à partir du 1er avril 1928, à un groupe de 1936 fonctionnaires techniciens professionnels.

Cela revient à dire qu'en vertu du rapport Beatty, les hauts fonctionnaires sont les seuls à bénéficier pour la peine des relevements de salaires. C'est probablement là-dessus que M. Neil et quelques autres auront des commentaires à faire.

Il est vrai que le rapport Beatty n'est pas encore adopté par le gouvernement. Ce rapport contient évidemment beaucoup de bon. Il a toutefois besoin d'être corrigé sur plusieurs points.

Par exemple, le rapport admet comme fonctionnaires techniciens le groupe des traducteurs parlementaires, mais il verse dans la troisième catégorie (après la classification de la Commission du service civil, était déjà de \$2,640 à \$6,480).

Autrement dit, les traducteurs parlementaires, tout en étant reconnus comme techniciens, ce qui est un point d'acquis, voient augmenter le minimum de leur salaire tandis que le maximum diminue. Ce n'est guère encourageant pour ceux qui sont à la veille de toucher le maximum mais qui ne l'ont pas encore atteint. Il y a probablement là une erreur qui sera corrigée.

Emile BENOIST

Constitutions approuvées

Cité Vaticane, 3. — Le dernier numéro des "Acta Apostolicae Sedis" annonce que par décret, en date du 25 juillet 1929, le Saint-Siège a approuvé définitivement les Constitutions de la Société des Missions étrangères de la province de Québec.

LES OBSEQUES DE Mme LEMIEUX

A LA BASILIQUE, CE MATIN

Les funérailles de Mme L.-J. Lemieux, femme de l'agent général de la province de Québec à Londres, ont eu lieu ce matin, à 9 h. 30, à la basilique.

Le chanoine Harbour, curé de la basilique, a fait la levée du corps. Il a chanté le service assisté de MM. les abbés R. Drouin et J. Papineau comme diacre et sous-diacre respectivement. Mgr Gauthier a chanté l'absoute, assisté des chanoines Mousseau, Binet et Valois.

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, M. L.-J. Lemieux; son frère, M. Athanase David, secrétaire provincial; ses beaux-frères, MM. Alphonse, Arthur, Gustave, Rodolphe, Eugène, Auguste et Henri Lemieux, Arthur Vallée, Robert Clerck, Joseph Clément et Paul Rainville.

Suivaient dans le cortège: MM. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, Georges Simard, le juge Archambault, le juge G. Marin, le juge Séverin Lévesque, le sénateur Raoul Dandurand, M. P.-B.-N. Du Tremblay, le juge John Archer, le sénateur de Gaspe Beaubien, MM. Léon Giguère, Léon Trempanier, Léon Faribault, F.-X.-A. de Grandpierre, Bourbeau, A. Geoffrion, le Dr H. Lemieux, E. Auclair, le Dr A. Plouffe, A. Gour, Georges Vandellac, A. Daigle, E. Bourassa, E. Viau, R. Leclerc, A. Descares, A. Delisle, E. Auclair, E. Savard, A. Savard, O. Lapiere, A. Laurence, M. Têreau, A. Martin, J.-L. Pouliot, L.-Mercier Gouin, O. Thibault, le Dr G.-H. Kent, Jos. Versailles, A. Fautoux, O. Duchesne, R. Courchesne, W.

Levesque, J.-A. Trudeau, E.-A. Ladouceur, O. Beauchamp, le Dr F.-A. Fleury, Paul Larose, le Dr E. Dubeau, le Dr J. Décarie, A. Ecrément, J.-H. Roy, Théo Leclerc, Raoul de Lorimier, avocat, le Dr A. Lesage, H. Clément, J.-O. Clément, le R. P. L.-J. Pouliot, S.-J. Léon Corrivault, Léon Garneau, R. Beaudry, G. Rainville, Félix Lapiere, J.-O. Larivière, Claude Prévoist, Jean Raymond, A.-P. Chartrand, A. David, L.-A. Morency, A. Alford, R. Williard, le Dr J.-A. Ranger, M. Gouin, A.-E. Décarie, Henry Wilson, A.-E. Poirier, R. Groulx, C. Bourassa, M. Gabard, J.-L. Blain, A. Martel, le vicomte de Roumefort, Edmond Garneau, représentant le sénateur W.-L. McDougald, Louis-H. Bourdon et plusieurs autres.

BUREAUX CLASSEURS CHAISES J.A. Elder & Co 634 rue Notre-Dame Ouest Montréal

AVIS IMPORTANT concernant les commandes de VINS DE MESSE

Les Messieurs du Clergé et les Institutions religieuses s'évitent de la correspondance, des ennuis et des retards, en consultant le tarif officiel des Vins de Messe ci-joint, et en observant ponctuellement les recommandations qui l'accompagnent.

TARIF DES VINS. Gallon Bouteille au gallon. Vin de Tarragone Riche \$2.50 \$0.60. Vin de Tarragone Blanc "Moelleux" 2.00 0.50. Vin de Tarragone "Ventosa" seco 2.75 0.65. Vin d'Algérie "Muscat" demi-doux 2.75 0.65 \$3.15. Vin de Messe Sauternes Loupiau (48 gl) 2.65 0.50.

PRIX DES CONTENANTS. Capacité en gallons L'unité. Barils 5 \$3.00. Barils 10 3.50. Barils 20-25-28 4.50. Barriques 46-48 sans frais. NB.—Les cruches sont facturées à 35 sous du gallon, au maximum de contenance. L'emballage des cruches est facturé à un prix moyen de 25 sous pour un gallon, 2 gallons à 5 gallons, 50 sous.

FRAIS DE LIVRAISON. Caisse (ou fraction de caisse) \$0.30. Cruche (1 ou 2 gallons) 0.30. Baril (3 ou 10 gallons) 0.50. Baril (20 gallons) 1.00. Barriques (46-48 gallons) 2.00. NB.—A moins d'avis contraire et pour plus de sécurité, tout envoi est confié aux Messageries (Express). Le présent tarif est à titre d'indication et reste sujet aux fluctuations du marché.

CONDITIONS DE VENTE. Règlements en passant la commande. Le magasin des Vins de Messe accepte les chèques payables au pair et dûment affranchis du timbre d'accise, qui sont faits à l'ordre de la Commission des Liqueurs de Québec.

ADRESSES: COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC, (magasin No 56) 429, rue St-Jean-Baptiste, MONTREAL (magasin No 48) 23, rue St-Stanislas, QUEBEC. Petit Agenda du Monde Professionnel. "On a souvent besoin d'un plus 'ferré' que soi" — dirait LaFontaine. Notaire Harbour 7137 Bélanger & Bélanger Prêts hypothécaires 16 rue St-Jacques est - Montréal. Professeur Tél. Uptown 4863 Cours préparatoire du professeur René Savoie, I.C. L.E. Bachelier en art et sciences appliquées. Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire. Cours classique commercial, leçons privées. 1445 SHERBROOKE OUEST

Avis de décès

LENOBLE DU PLESSIS — A Montréal, le 1er mars 1930, est décédé Armand, enfant bien-aimé de M. et Mme Lenoble du Plessis. Funérailles le 4 mars. Le convoi aura lieu à 7 h. 30 du matin, pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré. Inhumation à Soré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAIJOIE — A Montréal, le 2 mars, à l'âge de 30 ans est décédé Jeanne Lajoie, fille de Damien Lajoie. Les funérailles auront lieu le 4 mars à six heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1650 rue Papineau pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière Côte-à-Côte-Neiges. Prière d'y assister sans autre invitation. Ne pas envoyer de fleurs au service.

LEONARD — A Ste-Monique des Deux Montagnes, le 2 mars 1930, décédé à 84 ans, D. Léonard, notaire, époux de M. E. Fortier. Funérailles mercredi, le 3 à 10 h. 30.

BOURBONNAIS-BOIVIN — A Montréal, le 2 mars 1930, décédée à 48 ans, Madame Hector Boivin, née Marie-Louise Bourbonnais. Funérailles le mardi 4 mars à 10 h. 30, à l'église St-Joseph. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BARSALOU — A Laprairie, le 28, à 75 ans, Alphonse Barsalou.

BEAUCOURT — Le 27, à 78 ans, dame Léda Beaucourt, épouse de feu J.-B. Beaucourt.

COURTEMANCHE — A Montréal, le 28 à 71 ans, Polycarpe Courtemanche.

DÉLANE — A Montréal, le 28, à 35 ans, Léopold Délane.

DENIS — A Montréal, le 27, à 22 ans, Louis Denis, fils de feu J. Denis et Mme A. Denis, née Léontine Soucheau.

DESLANDES — A Montréal, le 28, à 35 ans, Léopold Deslandes.

DUNNE — A Montréal, le 28, à 71 ans, Mary Conway, veuve de John Dunne.

EVERS — A l'hôpital Royal Victoria, vendredi le 31, Thomas J. Evers, fils de feu James Evers et Bridget Shannon.

BERTRAND — A St-Polycarpe, le 27, Elodie Bélanger, épouse de Georges Bertrand.

FILION — A Montréal, le 27, à 70 ans, Pierre Filion.

GLENFIELD — A Montréal, le 28, à 63 ans, Mme Samuel Glenfield, née Albina Larocque, de Hemmingford, P.Q.

LAJEUNESSE — A l'hôpital Notre-Dame, le 28, à 68 ans, Délima Lajeunesse.

LEDIEU — A Montréal, le 1er, à 30 ans, Pierre Ledieu.

LIPPE — A Montréal, le 28, à 31 ans, Germain Lippe.

MORIN — A Montréal, le 28, à 69 ans, Donat Morin.

PERVAULT — A Montréal, le 28, à 54 ans, Oscar Pervault.

RENAUD — A St-Clet, le 28, à 86 ans, Joseph Renaud.

SAUVE — A Villa Emard, le 19, Marie-Claire-Annette, enfant de M. et Mme Jean Sauve.

SCRABIE — A l'île Perrot, le 27, à 69 ans, Joseph Scrabie.

VEZINA — A Montréal, le 28, David Vézina.

La Société Coopérative DE FRATS FUNERAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires HARBOUR 5555 352, RUE SAINT-ETIENNE EST

Demain: MARDI, 4 mars 1930.
Saint Casimir, confesseur.
Lever du soleil, 6 h. 37.
Coucher du soleil, 5 h. 56.
Lever de la lune, 8 h. 13.
Coucher de la lune, 10 h. 14.
Premier quartier le 8 mars.
Plein lune le 14 mars.
Dernier quartier le 22 mars.
Nouvelle lune le 30 mars.

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Anjou/hul maximum 15.
Même date l'an dernier 34.
Minimum anjou/hul -3.
Même date l'an dernier 22.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.40. 11 heures a.m. 29.35.
Midi: 29.36.
Chiffres fournis par la maison L.-R. de Meille, 20A, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

On voudrait faire revenir le gouvernement sur ses engagements

Nous recevons de l'Exécutif de l'Union catholique des Cultivateurs la déclaration suivante:
Il se fait une pression sur le Ministère pour l'amener à modifier la loi des syndicats coopératifs. Les amendements seraient de telle nature que l'U.C.C. n'aura plus le loisir de fonder des syndicats en suivant ses règlements actuels; elle serait désormais forcée d'adopter les dispositions de la loi des coopératives.
Que ce soit là une entrave sérieuse au développement de l'association professionnelle de la classe agricole, c'est une chose qui crève les yeux de tout le monde. On le sait au gouvernement aussi bien qu'ailleurs. L'Honorable Ministre de l'Agriculture lui-même en a fait l'aveu implicite le 16 janvier dernier; répondant à l'accusation qui lui avait été lancée la veille de vouloir tuer l'U.C.C., il commença par protester de ses bonnes dispositions envers elle et, comme preuve que le gouvernement ne voulait aucunement nuire aux activités de l'Union, il fait la déclaration suivante, qui fut rapportée le lendemain dans tous les journaux:
"NOUS N'AVONS PAS TOUCHÉ A LA LOI DES SYNDICATS COOPÉRATIFS ET NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION DE LE FAIRE; ET, JE L'AI DÉJÀ DÉCLARÉ, NOUS NE VOULONS FAIRE VIOLENCE A PERSONNE. IL N'Y AURA AUCUNE LOI POUR IMPOSER LES VUES DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE; LES CULTIVATEURS SERONT TOUJOURS LIBRES DE FAIRE CE QU'ILS VOUDRONT..."
Le lendemain, 17 janvier, le Cabinet promettait à l'Exécutif de l'U.C.C. d'accorder à nos syndicat les mêmes avantages qu'aux coopératives, à la seule condition d'accepter l'inspection.
Changer aujourd'hui la loi des syndicats coopératifs de façon radicale, ce serait agir en contradiction formelle avec ces promesses faites solennellement il y a un mois à peine. Nous n'osons croire que les engagements du gouvernement envers les cultivateurs ne sont que des paroles en l'air sur lesquelles on ne puisse faire fond.
Nous sommes persuadés par ailleurs que le gouvernement se ferait scrupule de prendre aucune mesure qui serait de nature à entraver par exemple les syndicats ouvriers. Il n'a jamais rien tenté contre les unions internationales dirigées par des américains et des juifs.
Les cultivateurs, qui ne sont pas des parias dans cette province, espèrent que le gouvernement voudra bien traiter leur association professionnelle avec les mêmes égards que les unions ouvrières.

L'EXECUTIF DE L'U.C.C.

A la conférence navale

LES DELEGUES ATTENDENT LES FRANCAIS JEUDI OU VENDREDI
Londres, 3 (S. P. A.) — La sixième semaine de la conférence navale a constitué pratiquement un congé pour les délégués qui attendaient le retour des délégués français qui ont dû quitter Londres il y a deux semaines à cause de la chute du ministère Tardieu. Les nouvelles de Paris laissent espérer que le nouveau ministère Tardieu obtiendra la confiance de la Chambre et que les délégués seront à Londres jeudi ou vendredi.
Quand les délégués français ont quitté la conférence, tout dépendait de leur attitude. S'ils maintiennent leurs demandes, c'est-à-dire une marine de 724,000 tonnes en 1936, l'Angleterre devra augmenter ses effectifs et les Etats-Unis devront en faire autant pour conserver la parité; quant à l'Italie, elle a déjà déclaré qu'elle exigeait la parité avec le plus fort pouvoir continental. Et dans les milieux bien informés on ne croit pas que les Français abandonnent quoi que ce soit de leurs demandes.
Les conversations entre les Japonais ont continué aujourd'hui, mais elles restent enveloppées dans le plus grand secret. On croit que les Etats-Unis ont proposé au Japon une forte proportion de croiseurs légers et de sous-marins, mais en maintenant la proposition 5-5-3 sur les croiseurs plus puissants.

Pie XI veut être inhumé près de Pie X

Cité vaticane, 3 (S. P. A.) — Sa Sainteté Pie XI a fait connaître aujourd'hui son désir d'être inhumé au plus près possible du tombeau de Pie X. Il a fait connaître ce désir après avoir permis que le cardinal Merry del Val soit inhumé près de Pie X; le cardinal défunt avait demandé dans son testament.

M. le juge Monet n'a pas pris de décision

Vu par l'un de nos représentants, ce matin, M. le juge Amédée Monet a déclaré que contrairement à la rumeur qui voulait qu'il eût accepté, hier soir, de se présenter à la mairie, il n'a encore pris aucune décision.

Crise ministérielle possible en Allemagne

Berlin, 3 (S. P. A.) — Le cabinet allemand n'a pu prendre une décision définitive sur le projet de mesure d'impôt sur le revenu du président Hindenburg; la question peut entraîner une crise ministérielle. Le ministre, après une réunion qui a duré tout l'avant-midi, a décidé de fournir à ses membres l'occasion de consulter leurs partis respectifs afin de tâcher de trouver un moyen de sortir de l'impasse.
Quoi qu'il advienne, Julius Curtius gardera le portefeuille des affaires étrangères au moins jusqu'à après l'adoption du plan Young. On croit même qu'il y aura moyen de garder Molder Hauer aux finances. Les deux hommes font partie du parti populiste qui s'oppose à la mesure d'impôt sur le revenu et qui a promis de se retirer de la coalition ministérielle si on ne faisait pas droit à ses vues.

Légat à Carthage?

Le courrier d'Europe nous apprend qu'il est probable que S. E. le cardinal Lépiet sera désigné comme légat du Souverain Pontife au Congrès Ecclésiastique de Carthage.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 3 (S. P. C.) — Région des Grands Lacs et Baie Georgienne. — Beau et modérément froid aujourd'hui et demain. Neige probable.
Vallées de l'Ontario et du St-Laurent. — Beau et modérément froid ce soir et demain.
Golfe et Rive Nord. — Vent tempétueux de l'ouest et du nord-ouest avec neige. Demain, beau.
Provinces Maritimes. — Beau et plutôt froid ce soir et demain.
Lac Supérieur. — Beau et modérément froid aujourd'hui et demain. Neige probable dans les districts.
Provinces de l'Ouest. Beau aujourd'hui et demain.

Les funérailles du cardinal Merry del Val

Cité vaticane, 3 (S. P. A.) — Les funérailles du cardinal Merry del Val, ancien secrétaire d'Etat du Saint-Siège, se sont déroulées en présence de vingt cardinaux, dont le cardinal Gasparri et le cardinal Pacelli, ses successeurs.
Chacun des cardinaux a solennellement jeté de l'eau bénite sur la tombe avant la messe de Requiem qui fut chantée par Mgr Zampini, milliers de personnes s'étaient massées devant l'autel. Le cercueil était recouvert de satin blanc; on avait déposé dessus le chapeau rouge du défunt.

Naufrage d'un navire japonais

Tokio, 3 (S. P. A.) — Un message téléphonique d'Aomori à l'agence Bengo annonce aujourd'hui que le vapeur "Fukujū Maru" a touché des écueils au large de la préfecture d'Aomori pendant une tempête de neige aveuglante et a sombré ce matin. Les navires qui ont répondu à ses signaux de détresse ont rapporté qu'ils n'avaient pu trouver trace de l'équipage qui comptait plus de trente hommes.

L'état de M. Taft est moins alarmant

Washington, 3 (S. P. A.) — Les médecins de M. Taft déclarent aujourd'hui que l'état de leur patient s'est quelque peu amélioré et qu'il a passé une bonne nuit.

M. Adrien Arcand contre le Dr Anatole Plante

M. Adrien Arcand, rédacteur du "Globe", sera l'adversaire du Dr Anatole Plante, dans la division Mercier, aux prochaines élections provinciales.

Mort du romancier Lawrence

Nice, France, 3 (S.P.A.) — M. D. H. Lawrence, romancier anglais bien connu, vient de mourir à Nice.

MORT DU NOTAIRE DAMASE LÉONARD

LE DOYEN DES NOTAIRES DU DISTRICT DE TERREBONNE DECEDE A L'AGE DE 85 ANS
Le doyen des notaires du district de Terrebonne, Me Damase Léonard, est décédé hier à Sainte-Monique, comté des Deux-Montagnes, dans sa 85ème année.
Admis à la profession de notaire en 1870, ses confrères du district de Terrebonne célébraient son cinquantième anniversaire de profession en juin 1920 à l'heure même où son plus jeune fils était admis à la profession.

Feu l'abbé C.-D. Trottier

Saint-Hyacinthe, 3 (D.N.C.) — M. l'abbé Cléophas Damase Trottier, ancien curé d'Island Pond, Vermont, est décédé ce matin à Saint-Hyacinthe, vers 8 h. 30. Il était âgé de 72 ans. M. l'abbé Trottier était né à Saint-Laurent, près de Montréal, sa théologie au Grand séminaire de Montréal, et avait été ordonné prêtre par Mgr Fabre, le 22 décembre 1883. Il avait été curé d'Island Pond de 1883 à 1902, de Bennington en 1902, de la paroisse des Saints-Anges de St-Albans, Vt., de 1902 à 1905, de nouveau curé à Island Pond, en 1905, où il a construit une église, une école paroissiale et un presbytère. Il avait pris sa retraite il y a quelques années, et était venu vivre à Saint-Hyacinthe.
Les funérailles auront lieu dans la chapelle du séminaire de Saint-Hyacinthe, jeudi matin, à 9 h. 30. L'inhumation se fera dans la crypte du séminaire.

Le procès Davis-Shaughnessy

Le juge Survever entendait ce matin la cause de lady Davis contre lord Shaughnessy. Les avocats ont commencé par discuter sur l'action à plaider. Les avocats de lady Davis voudraient plaider que sur l'action pour faire destituer les exécuteurs testamentaires de la succession Davis, et ceux de lord Shaughnessy et de M. Heaper voudraient plaider sur les deux actions, c'est-à-dire l'action pour faire destituer les exécuteurs, et l'action sur le contrat de donation fait par sir Mortimer Davis à lord Shaughnessy.

Les délégués français à Londres

Paris, 3 (S. P. A.) — M. André Tardieu a déjà choisi les délégués que son ministère enverra à Londres si la Chambre lui accorde sa confiance. Cette délégation se composera de lui-même, du ministre des affaires étrangères Briand, de M. Duménil, ministre de la marine, de M. Pietri, ministre des colonies, de l'ambassadeur Fleuriot et de M. Gustave de Kerguezec.
Il semble bien assuré que M. Tardieu obtiendra un vote de confiance. Ses adversaires lui concèdent une majorité d'une vingtaine de voix tandis que ses amis en espèrent une de trente ou quarante. On s'attend cependant à un bon nombre d'abstentions à cause de la gravité de la situation.
On peut s'attendre à une guerre sans merci de la part de la gauche; la majorité du ministère ne sera jamais suffisante pour lui assurer la stabilité. Léon Blum a violemment attaqué M. Briand dans le "Populaire"; "S'il suit M. Tardieu, dit-il, il n'a pas à compter sur son renom "d'homme indispensable" pour pouvoir se rapprocher des socialistes qu'il a abandonnés".
Le nouveau cabinet préparera sa déclaration ministérielle demain. On s'attend à ce qu'elle réaffirme la même politique navale et qu'elle promette quelques réductions de taxes comme celle de Chautemps.
Le gouvernement se présentera devant la Chambre mercredi et, s'il est victorieux, il enverra une délégation à Londres dès jeudi.

Le Prince de Galles écourtera son voyage

Londres, 3 (S. P. A.) — On apprend que l'état du prince de Galles atteint de la malaria n'est pas alarmant.
On croit que le prince devra écourter son voyage en Afrique-Sud et revenir en Angleterre aussitôt que possible.
La fièvre du prince est apparue vendredi alors qu'il se rendait en chemin de fer de Kiu à Voi. A son arrivée à Voi, samedi matin, les médecins ont été appelés en consultation et on a décidé de conduire le prince, sans tarder, à Nairobi. Le prince est actuellement à la résidence du gouverneur général à Nairobi.

Les journalistes dans la Commission d'urbanisme

Le nombre des représentants dans le comité d'urbanisme sera dorénavant de 50 au lieu de 31. Les journaux quotidiens et les grandes institutions ont été priés de nommer des représentants. Les journaux viennent de répondre à M. Danseur, secrétaire de la commission d'urbanisme, lui fournissant le nom de leur représentant. M. Louis Dupire représentera le "Devoir", M. J.-N. A. Perrault, "La Patrie", M. Noël Fawcett, "The Star", M. Charles Bourassa, "The Gazette", M. G. E. Wright, "The Star". Le "Herald" n'a pas encore fait connaître le nom de son représentant.

Le voyage de M. MacDonald a coûté \$8,000

Londres, 3 (S.P.A.) — M. Arthur Henderson, ministre des Affaires étrangères, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le coût du voyage du premier ministre MacDonald aux Etats-Unis s'élevait à 1,600 livres sterling, soit \$8,000. Quand tous les comptes seront réglés, il se pourrait bien que ce chiffre baisse. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements de la part des travailleurs qui ont crié: "pas cher!"

Le cours de M. Wilbois

Vendredi prochain, M. le professeur Wilbois commencera à l'Université de Montréal un cours sur l'organisation scientifique du travail. Ce cours, M. le professeur Wilbois vient de donner sous le titre de "Le cours de M. Wilbois" à l'Institut scientifique franco-canadien. La première leçon du cours de M. Wilbois ayant lieu dans la salle 214, la dernière leçon du cours d'histoire de l'art de M. Lagacé aura lieu dans la salle 215.

M. King à Toronto

Toronto, 3 (S. P. C.) — Le premier ministre Mackenzie King passe aujourd'hui à Toronto une journée très occupée. Ce matin il a reçu plusieurs visiteurs dans son wagon privé à la gare nord de Toronto. A midi, il a eu une conférence avec M. Ferguson sur des questions qui intéressent la province et le gouvernement fédéral. Il a plusieurs engagements personnels à tenir cet après-midi avant de se rendre à la réception qui l'attend au "Government House".

Mort du supérieur général des Eudistes LE R. P. BELLOUARD

Un câblegramme de Paris annonce la mort du R. P. Albert Lucas, supérieur général des Eudistes.
Le R. P. Lucas fut élu le 26 juillet 1916.
Son généralat a été marqué par la canonisation de saint Jean Eudes, l'extension de sa fête à l'église universelle et par d'importantes fondations en Europe et en Amérique.

Nos entrevues

Le R. P. Marie-Augustin Bellouard, Dominicain, prédicateur du carême à Notre-Dame, est arrivé à Montréal hier. Ce matin, le R. P. Bellouard a reçu la visite de reporters, au séminaire Saint-Sulpice. Répondant aux questions de ses interlocuteurs, le R. P. Bellouard a dit quelques mots de l'état de la question religieuse en France, de ses oeuvres, de ses quatre années de front. Il a aussi indiqué le sujet général de sa prédication du carême.
Le R. P. Bellouard est vendéen de naissance. Son pays natal, Châtillon-sur-Sèvres, se trouve dans le "bocage vendéen" et il a été pendant la guerre de Vendée un des quarante généraux des chouans. Agé de quarante-quatre ans, les cheveux déjà gris, le R. P. Bellouard a le visage remarquablement expressif.
Les rapports entre l'Eglise et l'Etat en France sont cordiaux, comme on a pu le constater aux fêtes du cinquantième centenaire de sainte Jeanne d'Arc et à celles de l'élevation de Son Eminence le cardinal Verdier au trône archiepiscopal de Paris, a dit le R. P. Bellouard. Si l'on juge d'après le texte de la loi, d'après le "papier", on peut croire que pas un religieux ne respire en France, et cependant beaucoup de religieux vivent en France, y ont des couvents, y exercent le ministère et y enseignent. C'est le sentiment général, surtout chez les anciens combattants, qu'on doit laisser les religieux en paix. Nous nous plaçons au point de vue du droit commun pour vivre dans notre pays, y exercer le ministère et l'enseignement. Le nombre des couvents a si bien augmenté que la loi contre les congrégations serait inapplicable.
Le R. P. Bellouard est attaché, depuis six ans, à la province de son ordre connu sous le nom de province de Lyon. Les Dominicains ont en France trois provinces, celles de Lyon, de Paris et de Toulouse. Il emploie à la prédication une bonne partie de son temps. "Je prêché à tour de bras, a-t-il dit, je donne en moyenne six cents sermons par an". On comprend que seule la prédication du dimanche et des fêtes ne donnerait pas une moyenne aussi élevée, et que les retraites ecclésiastiques, les retraites fermées et les congrès dans toutes les parties de la France contribuent largement au total. L'année prochaine il prêchera le carême à Notre-Dame de Paris, il a déjà fait une tournée de conférences en Egypte.
A Lyon, le R. P. Bellouard donne aussi chaque semaine des cours de religion à environ deux cent cinquante jeunes filles de dix-huit à vingt-deux ans qui ont fait des études supérieures. Il donne des cours approfondis de religion à un groupe d'étudiants des facultés de l'Etat groupées en association catholiques, une fois par mois, il donne à Saint-Etienne et à Lyon un cours social aux jeunes femmes qui ont des loisirs et aussi à des ouvrières et employées. Il a des cours de ce genre pour les jeunes gens. Ces cours ont pour but la formation sociale catholique de la bourgeoisie et des ouvriers.

Le Prince de Galles écourtera son voyage

Londres, 3 (S. P. A.) — On apprend que l'état du prince de Galles atteint de la malaria n'est pas alarmant.
On croit que le prince devra écourter son voyage en Afrique-Sud et revenir en Angleterre aussitôt que possible.
La fièvre du prince est apparue vendredi alors qu'il se rendait en chemin de fer de Kiu à Voi. A son arrivée à Voi, samedi matin, les médecins ont été appelés en consultation et on a décidé de conduire le prince, sans tarder, à Nairobi. Le prince est actuellement à la résidence du gouverneur général à Nairobi.

Le voyage de M. MacDonald a coûté \$8,000

Londres, 3 (S.P.A.) — M. Arthur Henderson, ministre des Affaires étrangères, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que le coût du voyage du premier ministre MacDonald aux Etats-Unis s'élevait à 1,600 livres sterling, soit \$8,000. Quand tous les comptes seront réglés, il se pourrait bien que ce chiffre baisse. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements de la part des travailleurs qui ont crié: "pas cher!"

Le cours de M. Wilbois

Vendredi prochain, M. le professeur Wilbois commencera à l'Université de Montréal un cours sur l'organisation scientifique du travail. Ce cours, M. le professeur Wilbois vient de donner sous le titre de "Le cours de M. Wilbois" à l'Institut scientifique franco-canadien. La première leçon du cours de M. Wilbois ayant lieu dans la salle 214, la dernière leçon du cours d'histoire de l'art de M. Lagacé aura lieu dans la salle 215.

M. King à Toronto

Toronto, 3 (S. P. C.) — Le premier ministre Mackenzie King passe aujourd'hui à Toronto une journée très occupée. Ce matin il a reçu plusieurs visiteurs dans son wagon privé à la gare nord de Toronto. A midi, il a eu une conférence avec M. Ferguson sur des questions qui intéressent la province et le gouvernement fédéral. Il a plusieurs engagements personnels à tenir cet après-midi avant de se rendre à la réception qui l'attend au "Government House".

Pourquoi on a arrêté les interprètes de "Phi-Phi"

Une explication de M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux
Nous avons posé, ce matin, à M. Jules Crépeau, directeur des services municipaux de la ville de Montréal les questions suivantes:
Q.—La troupe qui jouait la semaine dernière "Phi-Phi" au Saint-Denis a-t-elle été arrêtée sans avertissement?
R.—Mardi après-midi l'un des propriétaires du théâtre a téléphoné pour nous demander ce que faisait la police dans son théâtre. Il lui a été répondu qu'il n'avait qu'une chose à faire dans son propre intérêt: fermer son théâtre le plus tôt possible, parce que nous ne pouvions tolérer qu'il continue d'y donner une représentation immorale.
Q.—Pourquoi avez-vous arrêté les acteurs et non pas l'imprésario ou le propriétaire du théâtre?
R.—Il n'est pas facile dans le cas de troupes passantes de déterminer quel est le gérant véritable. D'où la presque impossibilité de faire une cause. Nous avons donc pris le moyen le plus simple, le plus direct et le plus efficace d'empêcher la représentation.

LE DÉPART DE S. G. MGR LEPAILLEUR

LA CEREMONIE DES ADIEUX DE MGR DE CHITTAGONG ET DES RR. PP. RAYMOND CLEMENT ET ALBERT BLEAU A L'ORATOIRE HIER SOIR A L'ORATOIRE
LE R. P. ALFRED CHARRON A DONNE LE SERMON DE CIRCONSTANCE — RECEPTION A LACHINE
Hier soir, ont eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph les adieux de Sa Grandeur Mgr Lepailleur, de la Congrégation de Sainte-Croix, évêque de Chittagong, et de deux missionnaires de sa congrégation qui l'accompagnent, les RR. PP. Raymond Clément et Albert Bleau. Le R. P. Alfred Charron, supérieur provincial, a donné le sermon de circonstance.

LES COURS SONT IRRÉGULIERS

Le marché local n'a montré un peu d'activité au cours de la matinée que dans les cas de Brazilian et Nickel. Le reste de la liste a été peu actif. Brazilian a avancé d'un quart de point à 38 1/2 tandis que Nickel a reculé de près d'un à 39 1/2. Canada Power n'a donné lieu qu'à une seule transaction qui l'a fait avancer de près d'un point à 13 7/8 tandis que Canadian Car, Consolidated Smeiting, Famous Players, Massey Harris, se sont améliorés de quelques fractions et Power Corporation d'un point à 73. Quebec Power a reculé de 1 1/2 à 63 et Cocksbut Plov, Montreal, Power, Abitibi, Dominion Bridges, de quelques fractions.

LES COURS BAISSENT

APRES UNE TENTATIVE INFRUCTUEUSE DES HAUSSIERS.
New-York, 3. — Le marché est devenu réactionnaire à la suite d'un mouvement de vente dans U. S. Steel et dans quelques autres titres industriels. Les haussiers ont tenté de prendre le dessus un peu après l'ouverture en achetant dans les utilités publiques et les spécialités dont certains titres se sont avancés de 2 points, mais ces avances ne se sont pas maintenues.
U. S. Steel a reculé plus de 3 1/2 points et Auburn Auto de 5 tandis que American Rolling and North American perdait plus de deux points chacun avec Westinghouse, American Can, General Motors, General Electric, Radio Warner, John Manville et nombre d'autres ont fléchi de plus d'un point.
Peu après l'ouverture American Telephone s'est avancé de 1 1/2 à 24 1/4, un nouveau sommet pour 1 année puis a ensuivi un recule de 3 points. Electric Power and Light, Columbia Gas, American Power, United Corp., Public Service of New-Jersey ont aussi touché de nouveaux sommets au commencement de la séance.
L'argent a été renouvelé à 4 p. c.

Toute une noce se noie en Pologne

Varsovie, Pologne, 3 (S.P.A.) — Trente personnes, toute une noce, se sont noyées hier dans le lac Noregna, dans le district de Wilmo, quand la glace céda sous le poids de leurs traîneaux.
Les mariés s'en revenaient gaiement avec leurs parents et leurs amis de l'église du village de Swieniany lorsqu'on décida de prendre un raccourci sur la glace du lac. On avait presque fini de traverser lorsque la glace craqua, puis enfonça. Les cris des victimes attirèrent des gens sur le rivage, mais ils ne purent sauver personne malgré leurs efforts.

Inauguration d'un service postal aérien

Winnipeg, 3 (S. P. C.) — Guidés par des fanaux géants placés à des endroits stratégiques le long de la route, les pilotes de la "Western Canada Airways" inaugureront ce soir le service postal aérien dans l'ouest du Canada. La première envolée se fera de l'aérodrome Stevenson à neuf heures. Des milliers de lettres attendent; quelques-unes doivent aller aussi loin que Victoria, Colombie-Britannique.
On maintiendra un service pour le moment entre Winnipeg, Regina, Moose Jaw et Calgary; le courrier d'Edmonton sera dirigé sur Regina par Saskatoon et North Battleford. La plus longue étape sera de Winnipeg à Regina, soit 330 milles.

LE DÉPART DE S. G. MGR LEPAILLEUR

LA CEREMONIE DES ADIEUX DE MGR DE CHITTAGONG ET DES RR. PP. RAYMOND CLEMENT ET ALBERT BLEAU A L'ORATOIRE HIER SOIR A L'ORATOIRE
LE R. P. ALFRED CHARRON A DONNE LE SERMON DE CIRCONSTANCE — RECEPTION A LACHINE
Hier soir, ont eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph les adieux de Sa Grandeur Mgr Lepailleur, de la Congrégation de Sainte-Croix, évêque de Chittagong, et de deux missionnaires de sa congrégation qui l'accompagnent, les RR. PP. Raymond Clément et Albert Bleau. Le R. P. Alfred Charron, supérieur provincial, a donné le sermon de circonstance.

LES COURS SONT IRRÉGULIERS

Le marché local n'a montré un peu d'activité au cours de la matinée que dans les cas de Brazilian et Nickel. Le reste de la liste a été peu actif. Brazilian a avancé d'un quart de point à 38 1/2 tandis que Nickel a reculé de près d'un à 39 1/2. Canada Power n'a donné lieu qu'à une seule transaction qui l'a fait avancer de près d'un point à 13 7/8 tandis que Canadian Car, Consolidated Smeiting, Famous Players, Massey Harris, se sont améliorés de quelques fractions et Power Corporation d'un point à 73. Quebec Power a reculé de 1 1/2 à 63 et Cocksbut Plov, Montreal, Power, Abitibi, Dominion Bridges, de quelques fractions.

LES COURS BAISSENT

APRES UNE TENTATIVE INFRUCTUEUSE DES HAUSSIERS.
New-York, 3. — Le marché est devenu réactionnaire à la suite d'un mouvement de vente dans U. S. Steel et dans quelques autres titres industriels. Les haussiers ont tenté de prendre le dessus un peu après l'ouverture en achetant dans les utilités publiques et les spécialités dont certains titres se sont avancés de 2 points, mais ces avances ne se sont pas maintenues.
U. S. Steel a reculé plus de 3 1/2 points et Auburn Auto de 5 tandis que American Rolling and North American perdait plus de deux points chacun avec Westinghouse, American Can, General Motors, General Electric, Radio Warner, John Manville et nombre d'autres ont fléchi de plus d'un point.
Peu après l'ouverture American Telephone s'est avancé de 1 1/2 à 24 1/4, un nouveau sommet pour 1 année puis a ensuivi un recule de 3 points. Electric Power and Light, Columbia Gas, American Power, United Corp., Public Service of New-Jersey ont aussi touché de nouveaux sommets au commencement de la séance.
L'argent a été renouvelé à 4 p. c.

Toute une noce se noie en Pologne

Varsovie, Pologne, 3 (S.P.A.) — Trente personnes, toute une noce, se sont noyées hier dans le lac Noregna, dans le district de Wilmo, quand la glace céda sous le poids de leurs traîneaux.
Les mariés s'en revenaient gaiement avec leurs parents et leurs amis de l'église du village de Swieniany lorsqu'on décida de prendre un raccourci sur la glace du lac. On avait presque fini de traverser lorsque la glace craqua, puis enfonça. Les cris des victimes attirèrent des gens sur le rivage, mais ils ne purent sauver personne malgré leurs efforts.

Inauguration d'un service postal aérien

Winnipeg, 3 (S. P. C.) — Guidés par des fanaux géants placés à des endroits stratégiques le long de la route, les pilotes de la "Western Canada Airways" inaugureront ce soir le service postal aérien dans l'ouest du Canada. La première envolée se fera de l'aérodrome Stevenson à neuf heures. Des milliers de lettres attendent; quelques-unes doivent aller aussi loin que Victoria, Colombie-Britannique.
On maintiendra un service pour le moment entre Winnipeg, Regina, Moose Jaw et Calgary; le courrier d'Edmonton sera dirigé sur Regina par Saskatoon et North Battleford. La plus longue étape sera de Winnipeg à Regina, soit 330 milles.

Chronique de l'A. C. J. C.

Organe du Comité régional de Montréal

UNE SOIRÉE JUBILAIRE AU CERCLE PLESSIS

LUNDI, LE 24 FEVRIER 1930

Pour solenniser son jubilé d'argent, le cercle Plessis, après avoir réservé le dimanche 23 février à la piété, marquée par la grand-messe solennelle, et avant de remporter son magnifique succès de l'action dans un grand eucyre tenu le mardi...

Dans l'assistance, on remarquait: le R. P. Amouénil général, une forte délégation des anciens du Plessis, des Frères des Ecoles Chrétiennes, le président général et des représentants des comités central et régional.

Après la messe, l'assemblée a commencé par un discours de bienvenue, prononcé par le R. P. Amouénil, qui a souligné l'importance de la collaboration aux œuvres paroissiales...

Le travailleur intellectuel a le droit aux meilleurs hommages. Son rôle est grand, et son exemple doit servir de guide à tous...

Les Lettres! La Science! Que de transformations! Et s'il n'est pas certain que la littérature s'en porte mieux, par contre la Science découvre de plus en plus large et de plus en plus étonnant le champ infini des merveilles...

Cela pose un problème dérangeant. Pourquoi la Providence a-t-elle réservé aux contemporains et au siècle présent de découvrir ces merveilles? Pourquoi les grands hommes dont les noms resument les connaissances humaines depuis trente siècles n'ont-ils point, ou à peu près pas, soupçonné ces puissances de la matière?

Voilà le problème catholique social pour chaque paroisse. Et dans chaque paroisse, quel ne doit pas être le rôle du Cercle de l'A.C.J.C. pour le promouvoir! Et ce

sera, dans la sienne propre, le rôle de Plessis, digne et fort de son fier nom d'évêque... cercle souvent fois cité en modèle pour ses activités, et qui continuera son œuvre, accompagné des vœux les meilleurs et des souvenirs profonds de son Jubilé d'argent...

Le président général, rendant témoignage au dévouement et à la fidélité de Plessis et commentant un peu l'œuvre de l'A.C.J.C., eut soin de dissiper quelques préjugés courants à son endroit et de dire notre espoir en l'avenir...

Mgr C.-P. Choquette. ECHOS DE LA DERNIERE SOIRÉE D'ACTION INTELLECTUELLE. Mgr C.-P. Choquette, P. D., vice-président au séminaire de Saint-Hyacinthe et prêtre de haute et savante réputation...

Mgr C.-P. Choquette. Pour mémoire. Dès qu'elle sera fixée, nous dirons la date de la prochaine retraite fermée collective, organisée pour avril, sous les auspices du comité régional.

Convocations. Lundi, 3 mars: Taché. — Assemblée régulière. Sujet: L'épargne, par Roger Lapointe. Landry. — Assemblée régulière. Sujet: Le travail des jeunes filles et des enfants, par R. Courchelette. Pie X. — Réunion d'étude. Lemoyne. — Assemblée régulière. Sujet: Les retraites fermées.

Mardi, 4 mars: Pas d'assemblée du comité régional. Mercredi, 5 mars: Saint-Jean-Berchmans. — Réunion à 8 h. p.m. Vendredi, 7 mars: Assemblée régulière du comité central à 8 h. 15 p.m. Dimanche, 9 mars: Saint-Henri. — Assemblée régulière. Lundi, 10 mars: Saint-Pierre-Claver. — Débat sur "la langue française et la langue anglaise".

IL Y A QUINZE ANS. LE DEVOIR DU MERCREDI, 2 MARS 1915. Les dépêches du jour portent surtout sur le bombardement des Dardanelles. La flotte alliée a opéré un débarquement en territoire asiatique, à Koum Kaleh. Des croiseurs se sont avancés à une faible distance de Chanak, le point le plus resserré du détroit.

Un sommeil prolongé remet le bébé en train. "Notre bébé nous tint éveillés plusieurs fois la nuit, jusqu'à ce que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria après son dernier repas, dit une mère de l'Ohio. Il dormit profondément dès la première nuit, et cela parut lui faire énormément de bien". Les spécialistes pour les bébés recommandent les listes pour Fletcher et des millions de mères savent que ce produit purement végétal et inoffensif vient en aide aux bébés qui souffrent de coliques, de constipation, de rhumes, de diarrhée, etc. La signature de Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe du Castoria authentique. Evitez les contrefaçons.

perfidie, porter le premier et sublime "baiser de New-York à Paris!"

Que de souvenirs, que d'images chères se lèvent au foule, sur la route parcourue. Mgr C.-P. Choquette, alors qu'il était ce "jeune abbé du Canada" avide de science, a vécu dans la périphérie de bien des personnages dont le nom est destiné à une impérissable célébrité. Il évoque avec une affectueuse fierté, la chaude atmosphère de ces années d'étude et de recherches. Il rappelle ses rencontres avec Edison, Madame Curie, M. Lamarque. Mais par-dessus tous, la grande et seréne figure de Pasteur, "l'empereur des laboratoires". Il faudrait plus que toute la gratitude éclairée d'un Valéry-Radot pour parler d'un homme qui fut un génie à la fois et un croyant.

Aussi célèbre, aussi couru que celui de Napoléon qui fit tant de bruit dans l'histoire, il y a, en plein Paris, le Tombeau de Pasteur. Et Monsieur Pasteur a trouvé particulièrement suggestif d'y avoir vu, par un matin clair, un groupe très considérable d'Hindous, écrasés et perdus dans l'attitude de leur plus parfaite adoration. C'est que, pour les Orientaux, Pasteur reste encore une sorte de Bouddha venu sur terre pour guérir.

C'est que pour nous — comme pour Pasteur, de son vivant — Dieu est le Maître de l'univers admirable et fait miséricorde aux pauvres recherches de l'homme. Il ne faut négliger aucune occasion de rendre hommage au Très-Haut, dans les hommes et les œuvres, et dans la nature elle-même. C'est que pour nous — comme pour Pasteur, de son vivant — Dieu est le Maître de l'univers admirable et fait miséricorde aux pauvres recherches de l'homme.

Dans ses bonnes paroles à l'endroit de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, Mgr P.-C. Choquette fait l'éloge de l'œuvre accomplie jusqu'aujourd'hui, et l'engagement à poursuivre son action bienfaisante dans les divers domaines qui sollicitent toujours le dévouement de ses jeunes "militants" catholiques et patriotes, — y compris le domaine intellectuel dont la soirée est une illustration féconde.

Mgr Choquette nous a conquis. Pour avoir parcouru une route si longue, il n'en a pas moins gardé une verdure admirable, un cœur paternel, une ardeur surtout, qui, — comme le dit sa spirituelle phrase de Bossuet, si "elle commençait à tomber", "ne veut pas encore s'éteindre tout à fait". Très sensible au précieux et distingué témoignage qu'il lui apporta, l'A. C. J. C. lui sait bon gré d'être resté, en même temps que le prêtre de Dieu et l'éducateur de marque, un amateur de la Science et des Lettres et un "Jeune" impénitent.

De ces hautes et bienveillantes estimés que la Providence nous sait ménager, il nous faut être dignes. Le chef du secrétariat général, Ephrem-Réginald BERTRAND

LES BONS MAITRES. C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et suraffecté pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Église, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie. Et c'est bien ce qui nous remplit l'âme de consolation et de reconnaissance envers la bonté divine de voir, à côté des religieux enseignants, un aussi grand nombre de bons maîtres et de bonnes maîtresses. Unis, eux aussi, dans

La voix du Pape L'Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse

(Suite de samedi)

ACTION CATHOLIQUE EN FAVEUR DE L'ÉCOLE

Ainsi tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'Action catholique. Elles sont donc particulièrement chères à Notre cœur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une œuvre si nécessaire.

Il est nécessaire, d'autre part, de diriger et de surveiller l'éducation de l'adolescent car "son âme, pour se plier au vice, est molle comme la cire" (58). En quelque milieu qu'il se trouve, que l'on écarte de lui les occasions dangereuses et qu'on lui procure opportunément celles du bien, dans ses divertissements comme dans ses fréquentations, car "les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs" (59).

La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience. Notons spécialement les livres impies et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix; les spectacles du cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lectures, comme le cinéma toute sorte de spectacles. Ces merveilleux moyens de vulgarisation, qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et à l'insatiable avidité du gain.

Elles sont donc à louer et à développer toutes ces œuvres éducatives qui, dans une inspiration si noble, ont pour objet de promouvoir l'école catholique et de défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'Action catholique.

LES BONS MAITRES. C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et suraffecté pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Église, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie.

des Congrégations et des Associations spéciales qui les aident à mieux cultiver leur esprit, et qui méritent à ce titre d'être louées et encouragées comme de très nobles et puissantes œuvres auxiliaires de l'Action Catholique, ils s'adonnent, avec désintéressement, zèle et constance, à ce que saint Grégoire de Naziance appelle l'art des arts et la science des sciences (56), à la direction et à la formation de la jeunesse. C'est à eux cependant que s'applique encore la parole du divin Maître: "La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers." (57) Nous supplions donc le Maître de la moisson de nous envoyer encore beaucoup de semblables ouvriers de l'éducation chrétienne, dont la formation doit être souverainement à cœur aux pasteurs des âmes et aux supérieurs majeurs des Ordres religieux.

Il est nécessaire, d'autre part, de diriger et de surveiller l'éducation de l'adolescent car "son âme, pour se plier au vice, est molle comme la cire" (58). En quelque milieu qu'il se trouve, que l'on écarte de lui les occasions dangereuses et qu'on lui procure opportunément celles du bien, dans ses divertissements comme dans ses fréquentations, car "les mauvais entretiens corrompent les bonnes moeurs" (59).

La vigilance, à notre époque, doit être d'autant plus étendue et plus active que les occasions de naufrage moral ou religieux se sont accrues pour la jeunesse sans expérience.

Notons spécialement les livres impies et licencieux dont beaucoup, par une tactique diabolique, sont répandus à vil prix; les spectacles du cinéma, et maintenant aussi les auditions par radio; celle-ci multipliant et facilitant, pour ainsi dire, toute sorte de lectures, comme le cinéma toute sorte de spectacles. Ces merveilleux moyens de vulgarisation, qui peuvent, dirigés par de sains principes, être de la plus grande utilité pour l'instruction et l'éducation, ne sont que trop souvent subordonnés à l'excitation des passions mauvaises et à l'insatiable avidité du gain.

Elles sont donc à louer et à développer toutes ces œuvres éducatives qui, dans une inspiration si noble, ont pour objet de promouvoir l'école catholique et de défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est œuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l'Action catholique.

LES BONS MAITRES. C'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles. Que ceux-ci, parfaitement préparés et instruits, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions, soient enflammés d'un amour pur et suraffecté pour les jeunes gens qui leur sont confiés, les aimant par amour pour Jésus-Christ et pour l'Église, dont ils sont les fils privilégiés, et ayant par cela même sincèrement à cœur le bien véritable des familles et de la patrie.

cièrement chrétienne de zèle pour les âmes des jeunes gens, s'emploient par des livres faits tout exprès et dans des publications périodiques, à signaler spécialement aux parents et aux éducateurs les dangers mortels ou religieux, souvent sournoisement insinués, par certains livres ou certaines représentations; qui s'appliquent à répandre les bonnes lectures et à promouvoir les spectacles vraiment éducatifs, allant jusqu'à créer, au prix de grands sacrifices, des théâtres ou des cinémas, où la vertu n'ait rien à perdre et trouve même beaucoup à gagner.

De cette vigilance nécessaire il ne s'agit pas que la jeunesse ait à se séparer de cette société dans laquelle elle doit vivre et faire son salut, mais on en conclura qu'il convient, aujourd'hui plus que jamais, de la prémunir et de la fortifier chrétiennement contre les séductions et les erreurs du monde. Le monde n'est-il pas, comme nous en avons vu, un monde de débauche, de concupiscence de la chair, de concupiscence des yeux, orgueil de la vie? (61). Que nos jeunes gens, comme les vrais chrétiens de tous les temps soient, ainsi que le demandait Tertullien des premiers fidèles: "Participants du monde, mais non pas de l'erreur." (62)

Cette parole de Tertullien nous a amené au point que nous voulons traiter en dernier lieu, point de souveraine importance, substance même de l'éducation chrétienne, qui se déduit de sa fin propre, et dont la considération nous fera voir plus clairement, comme dans une lumière de plein midi, la surminente mission éducatrice de l'Église.

(61) 1 Joan, II, 16: Concupiscentia carnis, concupiscentia oculorum et superbia vitæ. (62) De Idolatria, 14: Compositores mundi, non erroris.

Club ouvrier de Maisonneuve

Le club ouvrier Maisonneuve aura une assemblée ce soir, au lieu habituel, M. William Tremblay, M.P., présidera l'assemblée. Des questions très importantes seront discutées.

Dans Préfontaine

Une délégation composée d'un grand nombre de citoyens du quartier Préfontaine s'est présentée jeudi soir chez M. Joseph Brien, 2089, rue Valois, pour le prier de se porter candidat à l'échevinage dans le quartier Préfontaine aux élections municipales du 7 avril prochain.

M. Brien donnera une réponse définitive dans quelques jours.

A la galerie de la presse d'Ottawa

Ottawa, 3 — La galerie de la presse du Parlement a tenu ses élections, samedi après-midi. M. Edgar Bontet, de la Patrie, a été élu président; M. E. B. Buchanan, du Border Cities Star, vice-président; M. Thomas Green, de la Presse Canadienne, secrétaire; M. Thomas Blacklock, du Mail and Empire, Toronto; Charles-L. Bishop, du Citizen, Ottawa; E. W. Grange, de l'agence Reuter, et Emile Benoist, du Devoir, Montréal, ont été élus membres du comité exécutif.

Les courriéristes parlementaires ont décidé de donner, au cours de cette session, comme ils l'avaient fait au cours de la dernière, un dîner au restaurant du Parlement.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Syndicat catholique des journalistes a tenu ces jours derniers à régler à l'amiable une difficulté qui s'était élevée depuis quelque temps relativement à l'échelle des salaires des journalistes et des manoeuvres. Le taux syndical pour le salaire des journalistes est de 40 sous de l'heure; pour le salaire des manoeuvres, il est de 30 sous de l'heure. Sur l'un des chantiers importants de la Cité, on payait les manoeuvres 45 sous de l'heure. Après des démarches répétées et grâce au bon esprit des directeurs de l'entreprise, le salaire des manoeuvres a été porté à 50 sous. Près d'une trentaine de syndiqués étaient intéressés dans le règlement. Le Syndicat des journalistes n'a qu'à féliciter M. E. Ouellette, agent d'affaires, qui a représenté le Syndicat dans les négociations à cette époque de chômage pour les journalistes et manoeuvres, les réajustements de salaires sont difficiles, car la concurrence effrénée dans le maintien de la main-d'œuvre à des salaires de famine. Depuis le début de l'hiver, le Syndicat des journalistes a mené une lutte aussi efficace que possible contre le chômage. Les membres du Syndicat des journalistes ont bénéficié d'une protection toute spéciale. Depuis les premiers jours de janvier à date, M. Ouellette a opéré pour les journalistes seulement 175 placements. On sait ce que cela veut dire dans une période de dépression comme celle que nous traversons. Choix important, le Syndicat a maintenu son prix: 40 sous pour les journalistes et 50 sous pour les manoeuvres. Le Syndicat des journalistes se réunira lundi soir, à la salle 2-3, Édifice des syndicats catholiques, 1231, Demigny est. Tous les membres sont priés d'assister pour recevoir le rapport des activités de la semaine.

ASSEMBLÉES SYNDICALES

Ce soir, auront lieu à l'Édifice des syndicats catholiques, 1231, Demigny est, les assemblées syndicales suivantes: — Syndicat des journalistes. — Syndicat des prestiers de journaux. — Bureau exécutif général des cordonniers-syndiqués. — Syndicat des charpentiers-mécaniciens, SYMPATHIES DES PRESTIERS. Le Syndicat catholique des prestiers de journaux, par son exécutif, a adopté une résolution de sympathie à l'endroit de la famille de M. Félix Marotte, récemment décédé. M. P. Marotte était un ancien président du Syndicat des prestiers, membre en règle depuis sa fondation. M. Marotte travaillait au département des presses de la "Presse". En vertu de la police d'assurance collective de la Fédération catholique, le Syndicat est affilié, la veuve de M. Marotte, recevra un chèque de \$1,000.

Comédie, ce soir, au Collège Sainte-Marie

C'est ce soir et demain soir, à 8 h. 15 précises, dans la salle académique du collège Sainte-Marie, que l'on interprétera "Le Renard", comédie en quatre actes.

Le C. P. R. et la Chambre de Commerce

Parmi les nouveaux membres de la Chambre de Commerce, on compte les officiers suivants du Pacifique Canadien: MM. E. W. Beatty, Grant Hall, W. R. MacInnes, J. J. Scully, J. Leslie, A. D. MacTier, J. Murray Gibson, le brigadier général E. de B. Panet, D. A. Wanklyn, George Stephen, C. B. Foster, E. A. Cunningham, W. A. Wainwright.

La SAUCISSE

la plus appréciée est celle de S. L. CONTANT Ltée

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED. ANGLE DES RUES ST-PAUL ET ST-SULPICE. Juste en arrière de l'église Notre-Dame. AU PLUS BAS PRIX. De luxueux manteaux en fourrure C. & C. peuvent MAINTENANT être achetés aux plus bas prix de l'année et sans sacrifier en aucune façon la qualité. MANTEAUX DE FOURRURE. La politique de Cummings & Cummings de vendre à chaque saison tous les manteaux en fourrure est cause de cette merveilleuse occasion. MANTEAUX DE FOURRURE A MOINS QUE LE PRIX COUTANT DE LA MANUFACTURE. Et dans plusieurs cas les manteaux sont marqués à moins que le coût des peaux seulement. \$150—SEAL CHAPAL. Maintenant \$ 95. \$195—RAT MUSQUE. Maintenant \$ 99. \$250—SEAL et ECUREUIL. Maintenant \$129. \$275—RAT MUSQUE FONCE. Maintenant \$148. \$425—SEAL D'HUDSON. Maintenant \$198. \$450—MOUTON DE PERSE. Maintenant \$250. \$475—SEAL D'HUDSON. Maintenant \$275. (Garni de Kolinsky). \$600—ECUREUIL NATUREL. Maintenant \$298. \$500—MOUTON DE PERSE. Maintenant \$298. \$500—SEAL D'HUDSON. Maintenant \$298. \$700—ECUREUIL NATUREL. Maintenant \$350. \$800—MOUTON DE PERSE. Maintenant \$450. (Garni de Kolinsky). COMMANDES POSTALES. Tout manteau envoyé à l'essai. Cummings & Cummings

La Page Féminine

LES NOUVEAUTÉS DE LA MODE

LE TAILLEUR HABILÉ — ROBES SIMPLES — LES BELLES ROBES DANS LES BEAUX CORTEGES

Dans ces promenades aux sanctuaires où s'élaborent parures et fantaisies printanières, que de délicieuses nouveautés à retenir! De ces sorties, on rentre avec un carnet bourré de documents et le cœur tout encombré de la vision des si jolies choses vues. Hélas! malgré notes, mémoires, souvenirs, que de délicieuses fantaisies vous échappent encore, de attractions s'effacent de votre pensée! Cependant, il en est de si particulièrement frappantes que la vision n'en saurait s'abolir, et ce sont ces nouveautés toutes spécialement adorables, qu'aujourd'hui nous allons citer.

LE TAILLEUR HABILÉ

Le tailleur printanier élégant se fait en moire noire, marine ou noisette. Un de ses charmes tient à la grande simplicité de sa façon et au contraste fourni par la beauté du tissu et la sobriété de la forme. Jupe noire avec un gros pli devant. Veste-paletot aux hanches et col et poches faits avec l'envers mat du tissu de moire. A la boutonnière, une rose blanche à beaucoup de chic.

QUELQUES PETITES ROBES SIMPLES

Les lisérés, les passepoils de couleur, se font beaucoup pour les garnitures courantes des robes et des manteaux foncés. Sur un manteau en lainage, il n'est pas rare que nous voyions des découpés ayant le manteau en travers jusqu'à hauteur des hanches, chacun de ces découpés liséré d'un drap de couleur. Il y a environ sept découpés sur la hauteur. Actuellement, il se fait surtout des manteaux en lainage marron avec lisérés de laine jaune.

La crêpe Georgette de couleur est aussi très appréciée pour embellir les robes de crêpe satin noir. Celles-ci, le plus couramment, sont faites princesse avec froncé devant. Le col rond est en georgette violet de deux tons, le même que le bas de manches, lequel se drapant et vient se nouer de côté en deux petites oreilles. Très joli et très mode, ce crêpe violet bicolor sur le satin noir.

Et voici que reviennent les crêpes imprimés. Beaucoup à grosses pastilles sur fond sombre, le vert foncé pastillé de rouge et de blanc est particulièrement en faveur. Forme simple et le plus souvent jupe à trois volants, les deux premiers — ceux du haut — étant garnis d'une petite ruche qui apparemment la mode 1930 à celle de 1830. Un manteau de drap accompagne généralement cette robe fleurie.

Nous avons vu une délicieuse robe en crêpe de Chine imprimé vert pistache et noir, et manteau de drap pistache, double de tissu imprimé. Ce manteau est de forme cairn, tombant droit, de hauteur quatre quarts, il laisse dégager une partie de la manche de la robe de telle sorte que l'effet de cette manche apparaît tout à coup sous le manteau est très nouveau et très intéressant. Il paraît que nous verrons beaucoup, à la nouvelle saison, de ces manteaux à empèchement hasuable.

Une idée encore, fournie par les garnitures de petites perles de couleur, brillant entièrement de leurs mille petits yeux brillants. Claudine, pans de cravate, boucle de ceinture, d'une robe de satin noir. Leur fantaisie grimpe aussi sur le chapeau, lequel se fait mi-partie en satin noir et mi-partie en broderies de petites perles.

BELLES ROBES, BEAUX CORTEGES

A signaler, pour les toilettes de mariage et de cortège, les robes longues; mais ces longues robes, parties aux panneaux de côtés, lesquels font comme deux petites traînes alors que le dos et le devant s'arrêtent à la cheville. Beaucoup de blanc et beaucoup de noisette. Avec le blanc, on s'efforce de lancer la mode du gant long noir; mode osée, excentrique, qu'il convient de signifier, mais dont la fantaisie est encore imprécise et hésitante. La robe longue n'est pas

BON A SAVOIR

Contre le mois.

Il n'est pas rare que les objets placés contre les murs, dans les armoires ou d'autres meubles, se moisissent. Dans les endroits où l'on garde des écrits et des documents importants, cette moisissure est fort désagréable, parce que l'écriture de ceux-ci s'en ressent beaucoup et devient souvent même illisible. Le meilleur remède contre cela, après l'aération faite consciencieusement, est l'exposition d'un vase contenant de la chaux éteinte qui, par l'absorption de l'air, le sèche et le maintient pur. Il va de soi que la chaux doit être de temps en temps renouvelée.

Papier imperméable.

Faire de l'eau aussi savonneuse que possible, puis y mêler en volume égal de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 1 2-3 once de gomme arabique et 3 onces de colle par pintes. Ces deux solutions seront bien mélangées à chaud, puis on y trempera le papier, qu'on laissera ensuite égoutter et sécher. Le papier ainsi préparé est très solide et résistant.

Noyaux de cerises.

Les noyaux de cerises peuvent être employés comme moules en bois pour petits boutons de garniture. On pourra employer de même les noyaux de prunes et les noyaux longs des abricots. Recouverts de soie, de laine ou de drap, ces divers noyaux feront des boutons de garniture très réussis.

Le jardin botanique de Montréal

Les Associations fédérées des Anciennes élèves des Couvents Catholiques du Canada (district de Montréal) sont heureuses de se joindre aux Sociétés qui les ont devancées pour offrir à l'ex-Président de la société Canadienne d'Histoire Naturelle, le Révérend Frère Marie Victorin, leurs meilleurs vœux de succès pour son heureuse idée de créer un jardin botanique à Montréal.

Au point de vue de l'éducation nationale, ce projet merveilleux devrait voir dans un avenir prochain sa complète réalisation. Un jardin botanique au centre de la Métropole serait l'éternel printemps où la faune et la flore ouvriraient grandes leurs portes fleuries à l'enfance et à la jeunesse pour lui apprendre à observer, à réfléchir, partant à former son jugement, élever son esprit et son cœur. Apprendre à lire au grand livre de la Nature, c'est fortifier sa foi, affermir son espérance, c'est mettre en son âme le soleil, la Lumière qui seuls font les générations grandes, fortes et puissantes.

C'est donc avec enthousiasme que nous adhérons à ce grandiose projet du Révérend Frère Marie Victorin.

(Madame J.-W.) Alice-C. Déziel, Présidente du Comité du District de Montréal, des A.F.A.C.C. Pour copie conforme Madame J.-D. Monette, Secrétaire.

Avis aux lectrices

Il y aura au Foyer Sainte-Claire D'Assise, 5045, St-Dominique, Montréal, Tél. Bélair 8792, une retraite fermée pour jeunes filles du 21 au 25 mars et une retraite fermée pour Dames du 1er au 5 avril. Les jeunes filles ou les dames qui désirent suivre ces retraites sont priées de se faire inscrire à l'avance.

PFNSEES

Une jolie toilette ne favorise pas moins l'humeur que la beauté des femmes.

Cte de BELVEZE

LA BRUYERE

L'idéal est comme l'étoile; l'étoile ne s'analyse pas; elle se montre.

P. DIDON

Quand les petits s'appliquent à de grandes choses, elles les font d'ordinaire devenir grands.

Saint AUGUSTIN

Peupler son cœur de goûts purs et élevés, c'est se bâtir à soi-même des maisons de refuge.

François COPPEE

BON A SAVOIR

Contre le mois.

Il n'est pas rare que les objets placés contre les murs, dans les armoires ou d'autres meubles, se moisissent. Dans les endroits où l'on garde des écrits et des documents importants, cette moisissure est fort désagréable, parce que l'écriture de ceux-ci s'en ressent beaucoup et devient souvent même illisible. Le meilleur remède contre cela, après l'aération faite consciencieusement, est l'exposition d'un vase contenant de la chaux éteinte qui, par l'absorption de l'air, le sèche et le maintient pur. Il va de soi que la chaux doit être de temps en temps renouvelée.

Papier imperméable.

Faire de l'eau aussi savonneuse que possible, puis y mêler en volume égal de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre 1 2-3 once de gomme arabique et 3 onces de colle par pintes. Ces deux solutions seront bien mélangées à chaud, puis on y trempera le papier, qu'on laissera ensuite égoutter et sécher. Le papier ainsi préparé est très solide et résistant.

Noyaux de cerises.

Les noyaux de cerises peuvent être employés comme moules en bois pour petits boutons de garniture. On pourra employer de même les noyaux de prunes et les noyaux longs des abricots. Recouverts de soie, de laine ou de drap, ces divers noyaux feront des boutons de garniture très réussis.

Les premières femmes décorées

On tarda longtemps à décorer les femmes. La première notice féminine qui se trouve dans les archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, nous dit "Prime-fosse", est du 14 juillet 1852 et concerne Mme Abicot de Ragis.

Cette femme énergique avait lutté contre des émeutiers qui voulaient incendier, en décembre 1851, les archives d'Oizon (Cher), dont son mari était maire. Horriblement blessée, blessée d'un coup de poignard, elle parvint à sauver la mairie. Le prince-président la décora. Elle mourut en 1853.

Telle fut la première "civile" décorée. Mais il y eut de nombreuses croix données aux religieuses. Et il y avait eu, dès la création de l'ordre, des croix pour quelques cantinières que leur tonnel n'avait pas empêchées de saisir un fusil. Bonaparte avait donné un collier d'or à Marie Dauranne, cantinière de la 51e demi-brigade, pour avoir, en 1797, au passage de la Piave, sauvé un soldat; et à la mère Sarrazin, du 57e de ligne. Napoléon décora Thérèse Jourdan, femme du sergent Patru, de la 69e demi-brigade, qui avait accompagné son mari en Italie, en Egypte, à la Moskova; et Catherine Bohmer, fille d'une vivandière tuée à Fleurus, femme du tambour-major de la 62e demi-brigade, blessée à Wagram, et qui, présente en Espagne, en Russie, à la campagne de France fut, avec son mari, du bataillon sacré de l'île d'Elbe, puis à Waterloo, puis sous la Restauration, en Espagne, et sous Louis-Philippe en Algérie... Elle mourut dans la misère, à Colmar, à plus de quatre-vingt-dix ans.

Funérailles de Madame V. Gladu

Les funérailles de Mme V. Gladu ont eu lieu dernièrement dans l'église de St-François du Lac. La levée du corps a été faite par M. le curé Vincent Lemire. Le service fut chanté par M. le chanoine Albert St-Germain, assisté de MM. les abbés Marié et Théroux. Sa Grandeur Mgr J.-H. Bruneau, par sa présence au choeur, rendait les honneurs suprêmes à la mère de M. l'abbé A. Gladu, l'un des prêtres défunts du diocèse de Nicolet.

MM. les curés Degonzague, Guillemette et Bibeau occupèrent les stalles du sanctuaire. Des messes aux autels latéraux ont été célébrées par MM. les abbés Baril et Morin. Sa Grandeur Mgr J.-H. Bruneau, évêque de Nicolet, présida l'absoute.

Les porteurs étaient: MM. Côté, Hébert, Durand, Desfossez porteurs d'honneur; L. Véronneau, N. P.; A. Boucher, M. P.; A. Allard, C. R.; B. Moreault, M. L.; M. A. Grégoire portait la croix. Conduisaient le deuil: MM. V. Gladu, off. de douane, C. Dussault, O.-E. Courchesne, registraire; E. Courchesne, C.-R.; A.



De la Paille....

c'est le décret de Paris, de New-York et de notre

Présentation de

Modes Printanières

marti et les jours suivants

A. Modèle original de Jean Patou.

Chapeau à bord moyen en bakou noir. \$47.50.

B. Modèle original de Reboux, en bakou noir avec ruban gros grain. \$65.00.

C. Modèle de toilette, par Louise Sanders, en paille dentelle et exotique. \$25.00.

DEUXIEME ETAGE RUE UNIVERSITE

"E T il faudra laisser une légère mèche de cheveux s'avancer sur la joue" ... car vous remarquerez que les chapeaux, ce printemps, délaissent la sévérité de lignes et attendent beaucoup de la grâce de la coiffure pour aider à leur élégance.

Vous verrez combien les exigences de la mode nouvelle sont interprétées de manières diverses et charmantes dans notre grande présentation, mardi... vous verrez que la paille et les bords moyens dominent... que les bords sont souvent plus prononcés d'un côté que de l'autre... le genre coquet des bicornes et bécots d'Agnès... les pailles "tweed" ou "dentelle" à la Valois... le bakou et autres pailles exotiques... les modèles plus étudiés.

Cette exposition présente une superbe variété, grâce au bon goût de la directrice de nos Salons de Modes, tout récemment revenue de Paris. Vous pourrez y admirer des modèles originaux de Paris et de New-York... et des copies par nos habiles modistes.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Maison d'éducation

ERNEST LAVIGNE Organiste à St-Jean-Baptiste Professeur de piano, orgue, théorie, solfège 958, avenue Duluth est Tél. FRontenac 5344 Montréal

instamment priées d'assister à la première réunion de couture qui aura lieu le mercredi, cinq mars, à deux heures et demie.

A cette même réunion il y aura chaudière portant sur l'organisation de la partie de cartes du vingt-deux avril prochain.

Cordiale invitation aux amies de l'oeuvre.

Le cours de chapeaux commencera aussi mardi, le 3 mars à 7h. 30 Prière de s'inscrire.

Reconnaissance

Madame Jos-Israël Tarte, au nom du comité de l'Ecole des enfants-infirmes, offre ses sincères remerciements à tous les fleuristes qui ont si généreusement approvisionné ses comptoirs pour la vente de charité qui a eu lieu, à l'hôpital Sainte-Justine, au profit des petits infirmes de l'Ecole.

Chez les Sourdes-Muettes

Les dames bienfaitrices de l'Institut des Sourdes-Muettes sont

rençier sera M. Eugène Beaulac, qui a choisi pour sujet de sa causerie: "Le parti libéral."

Les Ecoles Ménagères provinciales

Mardi, le 3 mars, à 2 heures p. m., aux Ecoles Ménagères Provinciales, une démonstration sera donnée sur la manière de préparer les salades. Salade aux pommes de terre et au bacon; salade en rouleaux; salade de nid d'oiseau; salade aux oeufs moulés; salade en gelée.

Jeudi soir, à 7h. 30 le menu suivant sera exécuté. Poisson farci et rôti; marmelade d'oranges; tarte à la canadienne; garnitures au sirop d'érable.

Le club Wilfrid Laurier

La prochaine réunion du club Wilfrid Laurier des femmes libérales aura lieu mercredi, à 3 heures, dans les salons du club de Réformisme, 82 Sherbrooke Ouest. Le confé-

LE "BENEDICITE"

(1729)

Quand M. Puget, qui de petit commis de Law était devenu l'un des plus gros banquiers de la capitale, apprit qu'il était ruiné, par suite de l'infidélité de son associé du Havre, l'émotion qu'il en éprouva lui donna une grosse fièvre, compliquée de délire. Sa fille Marguerite, dont la beauté faisait battre bien des cœurs, crut d'abord que le patient souffrait du mal d'estomac, ennemi ordinaire des financiers. Mais les remèdes ne procurèrent nul soulagement au malade, et vers le soir la jeune fille comprit qu'il allait mourir, la laissant sur cette terre sans autre bien que deux petites cousines orphelines à élever.

Il est dur, quand on a toujours été favorisée de la fortune, de se trouver soudain ruinée; mais ce n'était pas là ce qui préoccupait la belle Marguerite. Au vrai, elle était fiancée à Siméon Chardin, que l'A-

cadémie de peinture venait de recevoir à vingt-huit ans, pour une nature morte de raie qu'il avait exposée la semaine de la Fête-Dieu, sous les arcades de la place Dauphine. Ce peintre, fils d'un artisan, était de fort modeste fortune; après s'être réjoui de lui épargner les soucis de la gêne, allait-elle maintenant le condamner à la pire des pauvretés, celle dont on fait souffrir avec soi la femme qu'on aime?

A tant réfléchir, la jeune affligée trouva l'expédition qu'elle cherchait. Elle connaissait beaucoup Pierre-Jacques Cazes, directeur de l'Académie de peinture, qui avait été son maître, à elle comme à Siméon. Pour le moment, cet artiste se trouvait au château de Choisy, occupé à décorer quelques appartements par des fresques dont un riche personnage lui avait obtenu la commandé. Le cœur déchiré,

mais la main ferme, Marguerite, assise à son bonheur-du-jour—oh! le nom ironique!—écrivit à Jacques Cazes:

Mon bon Maître, Vous m'avez si souvent marqué votre amitié que, j'en ai confiance, vous ne me la refuserez pas aujourd'hui; jamais elle ne me fut si nécessaire.

Mon pauvre père est fort malade, de plus il est ruiné. Que ce malheur ne soit jamais connu de Siméon; je ne supporte point l'idée de l'enchaîner à mon adversité. Je ne dois ni je ne puis plus songer à lui. J'ai fait dans mon cœur le sacrifice de mon amour.

Appelez donc Siméon à Choisy; confiez-lui tant de besogne qu'il ne puisse de quelque temps s'éloigner du château. Quand il reviendra à Paris, j'en serai loin, sans doute.

Adieu, mon bon maître; faites, s'il vous plaît, qu'il ne me déteste pas...

Ecrire pareille lettre, c'était une chose bien cruelle. Soupirant, Marguerite plia la lettre, la remit à un valet, et revint prier au chevet de son père.

Or, à l'égard de son élève préféré,

Le "Devoir" commencera bientôt la publication d'un nouveau feuilleton.

ré, M. Cazes était de ces gens qui se mettent en quatre afin de faire plaisir. Il accéda à la demande de la jeune fille, et, si bien, qu'à son retour dans la capitale, Chardin ne trouva plus de fiancée.

Le peintre accablé se rejeta sur son travail, n'ayant de goût à rien d'autre, pas même à certain voyage d'Italie dont il avait formé le projet. Abreuvé de tristesse, il vivait sombre et désolé, en rêvant à sa fiancée. Nulle autant qu'elle n'avait les yeux roses et bleus les yeux, ses jolis yeux riant comme un ciel de mai. Et la tendresse demeurait bien vive pour elle dans le

cœur de l'artiste. Malgré les assurances de Cazes, Siméon était persuadé que Marguerite n'avait pas quitté Paris; dès qu'il avait un moment libre, il l'employait à la chercher. On le vit battre le pavé en tous sens, de Saint-Louis en l'île à Saint-Germain l'Auxerrois, et même plus loin. Et toujours l'artiste avait à la main son carnet, qu'il enrichissait de croquis.

Un jour, il s'arrêta, quai du Dauphin, devant une lavandière. Elle s'annonçait du linge dans une large cuve, tandis qu'à ses pieds un enfant gonflait des bulles de savon. Le tableau était tout fait, tellement

que depuis vous avez pu l'admirer; notre homme en prenait une esquisse lorsqu'il crut, parmi les ouvrières, voir passer Marguerite.

Le cœur battant, il s'élança: — Hé, dit-il à la blanchisseuse, ne connaissez-vous pas Mlle Puget? — Non certes, répondit la jeune femme avec un rire amusé; je n'ai jamais eu d'ouvrière de ce nom-là.

— Mais cette personne que je viens d'apercevoir?... — C'est Mlle Damard, une de mes locataires.

Cette demoiselle ne disait rien qui vaille à Chardin; non plus ne lui inspirait-elle le désir de renoncer à son enquête. Il prit l'allée de la maison et monta devant soi jusqu'au second étage. La porte de l'appartement n'était point tout à fait close; notre amoureux, fort ému, put entendre et voir.

— Délie et Pauline, disait une voix bien chère, venez souper, mes anges! Deux fillettes s'embrassèrent, et après avoir embrassé celle qui leur servait de mère, s'assirent gaiement. Marguerite, demeurée debout, découvrit le potage en disant: — Pauline, prie le Seigneur de bénir la nourriture que nous allons prendre.

La petite, sur sa chaise basse, joignit les doigts; l'aînée la regardait malicieusement, riant en dessous des fautes de sa sœur; et ce fut le Benedicite, que l'artiste devait peindre pour vous le faire ad-

miration au Louvre. Ce jour-là, il n'eut pas la patience d'attendre que fût terminée la prière, il poussa la porte. Au bruit, Marguerite se retourna.

— Hé, dit-il à la blanchisseuse, ne connaissez-vous pas Mlle Puget? — Non certes, répondit la jeune femme avec un rire amusé; je n'ai jamais eu d'ouvrière de ce nom-là.

— Mais cette personne que je viens d'apercevoir?... — C'est Mlle Damard, une de mes locataires.

Cette demoiselle ne disait rien qui vaille à Chardin; non plus ne lui inspirait-elle le désir de renoncer à son enquête. Il prit l'allée de la maison et monta devant soi jusqu'au second étage. La porte de l'appartement n'était point tout à fait close; notre amoureux, fort ému, put entendre et voir.

— Délie et Pauline, disait une voix bien chère, venez souper, mes anges! Deux fillettes s'embrassèrent, et après avoir embrassé celle qui leur servait de mère, s'assirent gaiement. Marguerite, demeurée debout, découvrit le potage en disant: — Pauline, prie le Seigneur de bénir la nourriture que nous allons prendre.

La petite, sur sa chaise basse, joignit les doigts; l'aînée la regardait malicieusement, riant en dessous des fautes de sa sœur; et ce fut le Benedicite, que l'artiste devait peindre pour vous le faire ad-

JEAN MAUCLERE (La Croix)

Le Journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GEORGES FELLETTIER administrateur et secrétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Les cours américains

Nous soulignons la semaine dernière, d'après les *Standard Statistics*, le fait que les cours de 20 févriers étaient en moyenne aussi élevés qu'à la même date en 1929. Un rapport de Frazier Jellek and Co. nous indique maintenant que la reprise depuis le 13 novembre a été de 40 p. c. du recul total effectué du 30 août au 13 novembre. La valeur des 100 titres les plus représentatifs est maintenant de 43,447 millions comparativement à 31,447 millions au 30 août et à 24,274 millions le 13 novembre. La valeur de ces titres en Bourse, qui était tombée de plus de 19 milliards pendant la débacle en a donc repris plus de 7-12 milliards.

En février, le mouvement d'avance a été dans l'ensemble moins accentué qu'en janvier. Il a été de 2,4 p. c. comparativement à 6,3 p. c. pendant le mois précédent.

Les utilités publiques, comme groupe ont le plus avancé, soit de 9,9 p. c. les industries de 6,8 p. c., les titres d'équipement électrique de 5,7 p. c., les aciéries de 3 p. c. et les ferroviaires de 2,7 p. c. C'est le groupe des amusements qui s'est le plus avancé, soit de 21,1 p. c. Les reculs se sont faits dans les magasins de détail qui ont fléchi de 6 p. c., les pétroles de 5,6 p. c., les valeurs, les mines et les produits chimiques moins de 1 p. c. dans chaque cas.

Canada Power

Comme cela était à prévoir, les profits réalisés par Canada Power and Paper n'ont pas été suffisants l'an passé pour justifier la déclaration d'un dividende sur les actions ordinaires, quoique la situation de la compagnie se soit améliorée. A cause de la fusion de Port Alfred et de Wayagamack, la comparaison avec l'année 1928 devient assez difficile. Toutefois, après soustraction d'un montant de \$2,531,878 pour dépréciation et après paiement des intérêts sur toutes les catégories d'obligations et des dividendes privilégiés, il reste un surplus de \$125,907. L'an dernier, le surplus avait été de \$180,648.

L'actif total pendant l'année est passé de 117 à 190 millions. L'actif liquide est maintenant de près de 40 millions contre un peu plus de 12 1/2 millions l'an passé. Les placements de la compagnie, comprenant 100,000 actions de Shawinigan, est de \$13,252,000. Le capital et le surplus disponibles pour les 1,218,000 actions ordinaires est de \$46,851,000.

Abitibi Paper

Le rapport d'Abitibi Paper vient d'être publié aussi. Les profits bruts ont été de \$8,377,246 contre \$7,381,000 en 1928. Moins la dépréciation, les intérêts, les dividendes privilégiés, il reste un montant de \$1,949,699 disponible pour les actions ordinaires contre \$1,316,716 en 1928. Comme le dividende sur ces actions a été suspendu, il en résulte que le surplus accumulé a pu être augmenté d'autant à 61 millions lors que l'an dernier on avait dû y soustraire un déficit de plus d'un demi-million.

Canadian Industries

Les recettes de Canadian Industries, Limited, se sont établies à \$3,583,731 contre \$2,713,415 en 1928, soit une augmentation de près d'un million. Si à cela on ajoute un montant de \$1,205,000 représentant les revenus provenant des placements, il s'élève à \$4,788,731. Les recettes totales de l'année se sont élevées à \$6,925,000 comparativement à 4 millions en 1928 alors que la compagnie avait disposé de titres de General Motors qu'elle possédait.

Après soustraction de \$325,500 pour les dividendes privilégiés et \$3,661,157 pour les dividendes ordinaires, il reste un surplus de \$2,038,407 pour l'année et un surplus accumulé de près de 19 millions. Moins un montant de plus de 6 à 12 millions transporté au compte capital, il reste un surplus réel de \$12,343,879.

Au cours de l'année, la compagnie s'est entendue avec International Nickel pour utiliser les futures sulfureuses des usines de cette dernière à Copper Cliff et à Coniston afin d'en fabriquer de l'acide sulfurique.

Emission de la M. L. H. and P. Cons.

A une réunion du bureau d'administration de la Montreal Light Heat and Power Consolidated, ce matin, on a autorisé l'émission d'obligations de remboursement, première collatérale 5%, 40 ans. C'est la seconde série d'une émission totale autorisée de 75 millions, dont 30 millions furent émis en 1926 au même taux et remboursables en 1951. Le montant qui en sera obtenu servira à rembourser en partie la dette à la United Securities pour les actions de la Quebec New England Hydro Electric Co.

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie. Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

COURS MOYEN LE 3 MARS 1930

Angleterre, L. S. 4.85 2-3 4.88 1-2
France, franc 3.92 0.95
Belgique, belge 13.9 1.02 1/2
Italie, lire 19.3 0.529 1/4
Suisse, franc 19.3 1.94
Hollande, florin 40.2 4.025
Espagne, peseta 19.3 1.220
Suède, couronne 266.8 2.695
Norvège, couronne 26.8 2.686
Danemark, couronne p.8. 2.685
Brésil, milreis 32 1140
Etats-Unis, dollar 1/2 p. c. prime
Allemagne, R. M. 23.8 2.395

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES
Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1930	1929
Beurre	1 mars 22	2 fév. 25
Fromage	403	15
Oeufs	1863	1497

LES PRIX DE GROS
LA FARINE
Prix cotés par la maison Elzebet Turgeon

Première patente	\$8.00
Deuxième patente	\$7.00
Forêt à boulanger	\$7.00
Farine à pâtisserie	\$6.20
Gruau roulé, 90 lbs	\$3.95
Gruau roulé, 80 lbs	\$3.55

ENGRAIS ALIMENTAIRES
Gru blanc, la tonne \$40.25
Gru rouge, la tonne \$35.25
Son, la tonne \$33.25

BEURRE ET FROMAGE
Prix de gros de la maison Gunn, Banglois et Cie.

Beurre:	
De crémère, la livre	37c.
De crémère, en blocs	38c.
De cuisine	33c.

Fromage:
Québec, doux, meule de 20 lbs 21c.
Québec, doux, au morceau 22c.
Canadien fort, mie de 80 lbs 27c.
Canadien fort, au morceau 28c.
Kraft, boîte de 5 lbs 34c.
Kraft, boîte de 1 livre 37c.

ŒUFS
Prix fournis par la maison Z. Liounges et Cie.
Œufs frais:
Chantecler 43c.
Extras 40c.
Premiers 37c.
Seconds 34c.

POMMES DE TERRE
Prix fournis par la maison A. Lalonde.
Les patates se vendent \$1.75 le sac de 100 livres.

David & Frère Limitée
L'assemblée annuelle des actionnaires de David et Frère, Limitée a eu lieu le 22 février dernier. Après acceptation du rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 1929, le bureau de direction fut nommé pour l'année courante.

Les actionnaires furent informés que la construction de l'agrandissement de l'usine progressait rapidement. Cet agrandissement a été jugé nécessaire par suite de la demande toujours croissante pour les produits de la compagnie, — demande beaucoup plus considérable que la capacité actuelle de l'usine. Cet agrandissement ainsi que l'installation de nouvelles machines seront prêts à même les profits accumulés sans qu'aucun emprunt soit nécessaire. L'accroissement des profits qui résultera de ces améliorations, sera donc totalement au bénéfice des actionnaires.

La construction sera probablement au bénéfice des actionnaires. La construction sera actionnaire terminée dans un mois et la compagnie pourra immédiatement bénéficier de la nouvelle installation.

La Banque de Montréal s'agrandit
Pendant que nombre d'entreprises importantes s'agrandissent en hauteur pour répondre aux besoins de leurs affaires, la Banque de Montréal le fait en s'étendant sur une plus grande superficie de terrain. Peu de gens réalisent que pour entrer dans le principal bureau de la Banque rue Saint-Jacques ils doivent traverser un véritable pont qui passe sur la ruelle des Fortifications, et que ces bureaux donnent rue Craig. Encore moins nombreux sont ceux qui savent que les bureaux de la banque s'étendent à plusieurs étages de l'immeuble Royal Trust et de là à l'ancien immeuble de la Compagnie des Tramways, angle Craig et Côte de la Place d'Armes.

On a ouvert aujourd'hui deux nouveaux locaux dans l'ancien immeuble de la Compagnie des Tramways, lequel est devenu l'immeuble annexe du Royal Trust depuis que la première a transporté ses bureaux dans l'immeuble Terminal. L'un est pour la perception et les coupons d'obligations, lequel est à la même hauteur que le bureau principal du bureau de la banque rue Saint-Jacques, et le second, une nouvelle succursale qui est située au rez-de-chaussée de l'immeuble, angle Craig et Côte de la Place d'Armes.

Cette nouvelle succursale est complète en elle-même et a été ouverte à cause de l'importance de plus en plus grande que prend cette partie de la rue Craig dans le monde des affaires. Elle est sous la gérance de M. H. V. Cullinan.

Les recettes du Pacifique Canadien
Les recettes brutes de la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien pendant le mois de janvier 1930, se sont élevées à \$12,671,405, comparativement à \$12,865,599 pour le mois correspondant de 1929, soit une diminution de \$194,194; les dépenses d'exploitations ont atteint un total de \$11,935,620, comparativement à \$13,969,667, ou une diminution de \$2,034,046, pour le même mois, en 1928. Les profits nets se sont élevés à \$735,785, comparativement à \$1,095,932 pour la période en question.

A la Bourse de Montréal
M. Paul Ostiguy, de la société Ostiguy et Garneau, vient d'être élu ce matin membre de la Bourse de Montréal. M. Ostiguy fut le premier Canadien français membre du Curb de Montréal.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid.
150 Abitibi	31 1/2	31 1/2	30 1/2	30 1/2
200 Alb. Grain	21	21	20	20
4 Bell Telephone	155 1/2	155 1/2	155	155
5725 Brazilian	37	38 1/2	38	38 1/2
5 B.C. Electric "A"	38 1/2	38 1/2	38	38 1/2
55 Brompton	25 1/2	25 1/2	25	25
220 Bruck Silk	24 1/2	24 1/2	24	24 1/2
175 Can. Car	26 1/2	27	26 1/2	27
20 Cocksfoot pref.	92 1/2	92 1/2	92	92 1/2
20 Cocksfoot Flow	19 1/2	19 1/2	19	19 1/2
5 Can. Ind. Alcohol "B"	9 1/2	9 1/2	9	9 1/2
3 Can. Pow. and Pap.	13	13	12 1/2	13
10 Chas. Gurd	27	27	27	27
77 Con. Smelting	235	235	235	235
25 Dom. Bridge	75	75	75	75
5 Dom. Textile	70	70	70	70
750 Famous Players	49 1/2	50 1/2	49 1/2	50
70 Hamilton Bridge	33	33	32 1/2	33
70 Hollinger	5 1/2	5 1/2	5	5 1/2
6750 Int. Nickel	40	40 1/2	40	40
85 Lake of Woods	41	41	40 1/2	41
175 Massey-Harris	34	34	33 1/2	34
235 McCall Frontenac	24 1/2	25	24 1/2	24 1/2
220 Mt. Power	136 1/2	136 1/2	136	136 1/2
260 Nat. Brew.	28 1/2	29	28 1/2	29
10 Ogilvie Flour	400	400	400	400
60 Power Corp.	72	73	72	73
40 Quebec Power	63	63	63	63
200 Shawinigan	76	76	76	76
45 So. Can. Power	35	35	35	35
60 St. Lawrence pref.	10 1/2	10 1/2	10	10 1/2
145 Winn. Electric	43	43	42 1/2	43

BANQUES

Montreal: 1 à 310, 9 à 310, 2 à 310, 1 à 310; Nova Scotia: 5 à 326.

Pennsylvania R. R.	82 1/2	82 1/2
Phillips Petroleum	168 1/2	168 1/2
Public Service of New Jersey	98	98 1/2
Radio Corporation	50	49 1/2
Remington Rand	90	90 1/2
Seamless Steel	64 1/2	64 1/2
Simons Bed	124 1/2	124 1/2
Sinclair Oil	24 1/2	24 1/2
Standard Railway	26	26
Standard Gas & Electric	124 1/2	124 1/2
Standard Oil of New Jersey	39	39 1/2
Standard Oil of New York	32 1/2	32 1/2
Southern Pacific	42 1/2	42 1/2
Union Pacific	223 1/2	223 1/2
United Gas Improvement	38 1/2	39 1/2
U.S. Rubber	186 1/2	186 1/2
U.S. Industrial Alcohol	118 1/2	119 1/2
U.S. Steel	118 1/2	118 1/2
Western Union	217 1/2	217 1/2
Woolworth	65 1/2	65 1/2
White Motor	53 1/2	53 1/2

La semaine au Curb

Tableau des fluctuations compilé par la maison PAUL E. OSTIGUY
rue Notre-Dame, 44, Montréal
Té. Lancaster 5111

Cette semaine	Plus Haut	Plus Bas	La semaine dernière
14 1/2	16	15	17
35 1/2	36	35	36
17 1/2	17 1/2	17	18 1/2
13	14	13	14
31 1/2	32	31 1/2	33 1/2
9 1/2	10	9 1/2	9 1/2
4	4	4	5
3	3	3	3
9 1/2	9 1/2	9	10 1/2
75	78	75	80
26	26	26	26 1/2
30	33	30	33 1/2
9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
41 1/2	43	41 1/2	43
22 1/2	24	22 1/2	23 1/2
10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
18 1/2	19 1/2	18 1/2	19 1/2
38 1/2	39 1/2	38 1/2	39 1/2
10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
30	31	30	32
4	4	4	4
1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1.05	1.20	1.05	1.27
38.80	42.35	38.80	41.00
38.80	45	38.80	41

MARCHES DES BETES A CORNES

Montréal avait 952 bêtes à cornes; elles se vendirent assez bien quoique la plupart fussent de qualités ordinaire et bonne. Les bons bouvillons et les bouvillons et génisses moyens et bons de poids légers d'environ 900 à 950 livres vendèrent \$9.50 à \$10; les communs aussi bas que \$6.00. La plupart des bonnes vaches donnaient \$8.00; celles de choix, jusqu'à \$9.00; les moyennes et ordinaires, \$6.00 à \$7.00; celles pour la mise en conserves, \$3.50 pour la plupart et celles pour la coupe jusqu'à \$5.00; les antenais légers (taureaux), environ \$5.00 et les bons taureaux pour la boucherie, jusqu'à \$8.50.

MARCHES DES VEUX

Montréal vendait 1,295 veaux. Le marché de lundi était stationnaire, mais celui de jeudi les veaux communs se vendaient mieux. Les veaux de boucherie donnaient \$11.00 à \$14.50; ceux engraisés à l'heure, \$6.00 à \$6.50.

MARCHES DES PORCS

Montréal vendait 2,851 porcs, sur un marché irrégulier et peu actif. Les porcs sur classement se vendaient à \$13.50 pour le porc à bacon, \$1.00 de plus par tête pour le porc de choix et \$13 pour celui de boucherie. Un certain nombre se vendirent jusqu'à \$12.75. Plus que la moitié des porcs se vendirent uniformément de \$13.25 à \$13.75, uniformément de \$13. Les truies donnèrent une vente à \$13. Les truies donnèrent, en majorité, \$12. A la ferme, le marché était meilleur.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

Montréal vendait 116 moutons et agneaux sur un marché stationnaire. La plupart d'entre eux se vendirent uniformément de \$10 à \$11. Un seul agneau du printemps rapporta \$12 ou environ 50 cents la livre. Les moutons se vendaient bien de \$5.00 à \$7.00 les cent livres.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEOFREY & CIE, courtier
231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	138 1/2	138 1/2
Allied Chemical	275 1/2	275 1/2
American Bosch Magneto	51 1/2	51 1/2
American Can	121 1/2	121 1/2
American & Foreign Power	94	93 1/2
American Locomotive	99 1/2	101
American Power & Light	102 1/2	101
American Smelting	109 1/2	110
American Water Works	109	110
American Tel. & Tel.	212	211
Anaconda	236	235
Atchafalpa	39 1/2	39 1/2
Atlantic Refining	36	36
Baldwin Locomotive	17 1/2	17 1/2
Baltimore & Ohio	17 1/2	17 1/2
Bethlehem Steel	204 1/2	204 1/2
Canadian Pacific	32	32 1/2
Commercial Solvents	119 1/2	119 1/2
Chicago Rock Island	38 1/2	38 1/2
Chrysler Motors	93 1/2	94 1/2
Columbia Gas & Electric	125 1/2	125 1/2
Cons. Gas of New York	125 1/2	125 1/2
Continental Can. Co.	65 1/2	66
Corn Products	94	94 1/2
Commonwealth Southern	17 1/2	17 1/2
Dupont	125	127 1/2
Davidson Chemical	38 1/2	38 1/2
Electric Power & Light Corp.	69	69 1/2
Electric Railway	59 1/2	60
Famous Players	68 1/2	69
Freeport Texas	43 1/2	43 1/2
General Foods Corp.	51 1/2	51 1/2
General Motors	42 1/2	43 1/2
Gillette	96 1/2	97 1/2
General Electric	92 1/2	93 1/2
General Signal	92 1/2	93 1/2
Hudson Motors	36 1/2	36 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	68 1/2	69 1/2
Kennecott Copper	65 1/2	66
Mack Trucks	91	92
Missouri Pacific	91	92
Montgomery Ward	41 1/2	41 1/2
New Car Co.	51 1/2	49 1/2
New York Central	183 1/2	184 1/2
New Haven	122 1/2	123 1/2
Packard Motors	19	18 1/2
Pan American B.	32 1/2	33

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid.
150 Abitibi	31 1/2	31 1/2	30 1/2	30 1/2
200 Alb. Grain	21	21	20	20
4 Bell Telephone	155 1/2	155 1/2	155	155
5725 Brazilian	37	38 1/2	38	38 1/2
5 B.C. Electric "A"	38 1/2	38 1/2	38	38 1/2
55 Brompton	25 1/2	25 1/2	25	25
220 Bruck Silk	24 1/2	24 1/2	24	24 1/2
175 Can. Car	26 1/2	27	26 1/2	27
20 Cocksfoot pref.	92 1/2	92 1/2	92	92 1/2
20 Cocksfoot Flow	19 1/2	19 1/2	19	19 1/2
5 Can. Ind. Alcohol "B"	9 1/2	9 1/2	9	9 1/2
3 Can. Pow. and Pap.	13	13	12 1/2	13
10 Chas. Gurd	27	27	27	27
77 Con. Smelting	235	235	235	235
25 Dom. Bridge	75	75	75	75
5 Dom. Textile	70	70	70	70
750 Famous Players	49 1/2	50 1/2	49 1/2	50
70 Hamilton Bridge	33	33	32 1/2	33
70 Hollinger	5 1/2	5 1/2	5	5 1/2
6750 Int. Nickel	40	40 1/2	40	40
85 Lake of Woods	41	41	40 1/2	41
175 Massey-Harris	34	34	33 1/2	34
235 McCall Frontenac	24 1/2	25	24 1/2	24 1/2
220 Mt. Power	136 1/2	136 1/2	136	136 1/2
260 Nat. Brew.	28 1/2	29	28 1/2	29
10 Ogilvie Flour	400	400	400	40

LA VIE SPORTIVE

LE CANADIEN A VAINCU LE PITTSBURG

Pittsburg, 3. — Le Canadien a pu, grâce à un ralliement, remporter la victoire contre les Pirates samedi soir alors que le Bleu Blanc Rouge sortit victorieux par 4 à 2 après que le Pittsburg eut mené par 2 à 1 jusqu'au commencement de la troisième période.

Les locaux ont donné la frousse aux montrealais dans les deux premières manches et l'on était même sous l'impression que les protégés de Cecil Hart allaient être défaits lorsque Morenz, Laroche et Georges Mantha se lancèrent résolument à l'attaque pour prendre Miller en défaut et remporter la palme. Laroche avait au commencement de la deuxième période enregistré un point en faveur du Bleu Blanc Rouge.

Les amateurs de Pittsburg ont présenté avant la partie de samedi une jolie montre-bracelet à Bert McCaffrey, du Canadien, qui commença la saison avec les Pirates.

George Hainsworth était de retour à son poste et il fit un beau travail dans les filets du Canadien.

Alignement des équipes:

Pittsburg	Canadien
Miller	Hainsworth
Spring	McCaffrey
Milks	S. Mantha
Fraser	Morenz
Lowrey	Jollat
Darragh	Laroche
Barvis	Burke
Drury	Mondou
Jarvis	Leduc
Manners	Lépine
McKinnon	G. Mantha
R. Smith	Carson
	Wassie

Arbitres: Denny et Hewitson.
Première période
Pas de point.
Punitions: Barton, S. Mantha, McKinnon.

Deuxième période

1—Canadien, Laroche	1.05
2—Pittsburg, Barton	6.20
3—Pittsburg, Darragh	10.40

Punitions: Jollat, Manners, Burke, S. Mantha, Jarvis, Spring, Morenz.

Troisième période

4—Canadien, Morenz	4.47
5—Canadien, Laroche	5.07
6—Canadien, G. Mantha	9.10

Punitions: Lépine, Spring, Fraser, Milks.

CHICAGO A BLANCHI LE PITTSBURG

Chicago, 3.—Les Eperviers Noirs de Chicago se sont de nouveau mis sur un pied d'égalité avec les Rangers pour la deuxième position de la section américaine de la N.H.L. en triomphant hier soir des Pirates de Pittsburg par un résultat de 3 à 0.

Les trois points des locaux ont été enregistrés dans la première période et comme la victoire était alors une chose assurée les protégés du major McLoughlin ne firent aucun effort pour augmenter le nombre de points.

Alignement des équipes:

Chicago	Pittsburg
Gardner	Miller
Wentworth	Fraser
Graham	Spring
Somers	Manners
Arbour	Darragh
Couture	Lowrey
Abel	Drury
Dukowski	McKinnon
March, Cook	Barton
Bostrum, Miller	
Gefselig, Ingram	
Adams	

Arbitres: Hewitson et Corbeau.
Première période

1—Chicago, Dukowski	4.25
2—Chicago, Couture	5.05
3—Chicago, Gefselig	6.40

Punitions: March, Fraser.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Miller, Manners, Drury.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Graham.

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

Détroit, 3. — Les Rangers sont venus hier près de connaître la défaite hier soir alors que les New-Yorkais étaient aux prises avec les Cougars dans une partie de séries régulières de la Ligue de hockey nationale. Pendant cinquante trois minutes les locaux ont mené le jeu par un résultat de 2 à 0 mais un ralliement des visiteurs permit à Keeling d'enregistrer deux points et d'annuler après dix minutes de jeu supplémentaire.

Alignement des équipes:

RANGERS	DETROIT
Roach	Beveridge
Bourgeault	Noble
Taylor	Rockburn
Boucher	Goodfellow
F. Cook	McCabe
W. Cooke	Cooper
Murdoch	Aurie
Quenneville	Lewis
Regan	Hay
Goldsworthy	Herberts
Reise	Hughes
Thompson	Matte
Keeling	Vail

Arbitres: Denny et Romeril.
Sommaire:
Première période
1—Detroit, Lewis 17.04
Punition: F. Cook.
Deuxième période
2—Detroit, Cooper 1.12
Punitions: Noble, Rockburn, W. Cook, Taylor.
Troisième période
3—Rangers, Keeling 13.03
4—Rangers, Keeling 16.34
Punition: F. Cook.
Période supplémentaire
Pas de point.

LE TORONTO TIENT TETE AUX RANGERS

Toronto, 3. — Les Leafs et les Rangers ont bataillé pendant 70 minutes samedi soir sans pouvoir décider de la victoire dans une partie de la Ligue de Hockey Nationale, disputée en cette ville.

Quoique les Leafs soient éliminés des séries de détails les hommes de Connie Smythe ont mis beaucoup d'ardeur au jeu et ont donné la frousse aux protégés de Lester Patrick mais la trop grande anxiété des joueurs de compter a fait perdre plusieurs chances aux locaux dans la troisième période.

La joute s'est terminée par un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

Toronto	Rangers
Roach	Taylor
Taylor	Chabot
Shore	Day
Barry	Barry
Galbraith	Horne
Oliver	Bailey
Weiland	Conacher
Gainor, Clapper	Jackson
Garson, Owen	Conner

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LES BRUINS VICTORIEUX DE L'OTTAWA

Boston, 3. — Les Bruins de Boston ont continué leur marche triomphale samedi soir en battant les Sénateurs d'Ottawa par 2 à 1 dans l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Les visiteurs firent une dure lutte aux champions jusqu'à ce que Eddie Shore eut mis son club sur un pied d'égalité à la fin de la deuxième période. Dans la manche finale Weiland assura la victoire des Bruins en enregistrant le point décisif sur une passe de Dutch Gairnor.

Au cours de la joute Alex Smith recut une punition majeure, tandis que l'arbitre Stewart imposa une amende de \$25 à Hector Kilrea, pour avoir lancé la rondelle dans les jambes de cet officier en signe de protestation contre une décision rendue. Alignement des équipes:

BOSTON	OTTAWA
Thompson	Connell
Hitchman	Smith
Shore	Clancy
Barry	Lamb
Galbraith	H. Kilrea
Oliver	Finnigan
Weiland	Shields
Gainor, Clapper	Gagné, Cox
Garson, Owen	Touhey, Starr

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LE CANADIEN A VAINCU LE PITTSBURG

Chicago, 3.—Les Eperviers Noirs de Chicago se sont de nouveau mis sur un pied d'égalité avec les Rangers pour la deuxième position de la section américaine de la N.H.L. en triomphant hier soir des Pirates de Pittsburg par un résultat de 3 à 0.

Les trois points des locaux ont été enregistrés dans la première période et comme la victoire était alors une chose assurée les protégés du major McLoughlin ne firent aucun effort pour augmenter le nombre de points.

Alignement des équipes:

Chicago	Pittsburg
Gardner	Miller
Wentworth	Fraser
Graham	Spring
Somers	Manners
Arbour	Darragh
Couture	Lowrey
Abel	Drury
Dukowski	McKinnon
March, Cook	Barton
Bostrum, Miller	
Gefselig, Ingram	
Adams	

Arbitres: Hewitson et Corbeau.
Première période

1—Chicago, Dukowski	4.25
2—Chicago, Couture	5.05
3—Chicago, Gefselig	6.40

Punitions: March, Fraser.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Miller, Manners, Drury.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Graham.

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

Détroit, 3. — Les Rangers sont venus hier près de connaître la défaite hier soir alors que les New-Yorkais étaient aux prises avec les Cougars dans une partie de séries régulières de la Ligue de hockey nationale. Pendant cinquante trois minutes les locaux ont mené le jeu par un résultat de 2 à 0 mais un ralliement des visiteurs permit à Keeling d'enregistrer deux points et d'annuler après dix minutes de jeu supplémentaire.

Alignement des équipes:

RANGERS	DETROIT
Roach	Beveridge
Bourgeault	Noble
Taylor	Rockburn
Boucher	Goodfellow
F. Cook	McCabe
W. Cooke	Cooper
Murdoch	Aurie
Quenneville	Lewis
Regan	Hay
Goldsworthy	Herberts
Reise	Hughes
Thompson	Matte
Keeling	Vail

Arbitres: Denny et Romeril.
Sommaire:
Première période
1—Detroit, Lewis 17.04
Punition: F. Cook.
Deuxième période
2—Detroit, Cooper 1.12
Punitions: Noble, Rockburn, W. Cook, Taylor.
Troisième période
3—Rangers, Keeling 13.03
4—Rangers, Keeling 16.34
Punition: F. Cook.
Période supplémentaire
Pas de point.

LE TORONTO TIENT TETE AUX RANGERS

Toronto, 3. — Les Leafs et les Rangers ont bataillé pendant 70 minutes samedi soir sans pouvoir décider de la victoire dans une partie de la Ligue de Hockey Nationale, disputée en cette ville.

Quoique les Leafs soient éliminés des séries de détails les hommes de Connie Smythe ont mis beaucoup d'ardeur au jeu et ont donné la frousse aux protégés de Lester Patrick mais la trop grande anxiété des joueurs de compter a fait perdre plusieurs chances aux locaux dans la troisième période.

La joute s'est terminée par un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

Toronto	Rangers
Roach	Taylor
Taylor	Chabot
Shore	Day
Barry	Barry
Galbraith	Horne
Oliver	Bailey
Weiland	Conacher
Gainor, Clapper	Jackson
Garson, Owen	Conner

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

Détroit, 3. — Les Rangers sont venus hier près de connaître la défaite hier soir alors que les New-Yorkais étaient aux prises avec les Cougars dans une partie de séries régulières de la Ligue de hockey nationale. Pendant cinquante trois minutes les locaux ont mené le jeu par un résultat de 2 à 0 mais un ralliement des visiteurs permit à Keeling d'enregistrer deux points et d'annuler après dix minutes de jeu supplémentaire.

Alignement des équipes:

RANGERS	DETROIT
Roach	Beveridge
Bourgeault	Noble
Taylor	Rockburn
Boucher	Goodfellow
F. Cook	McCabe
W. Cooke	Cooper
Murdoch	Aurie
Quenneville	Lewis
Regan	Hay
Goldsworthy	Herberts
Reise	Hughes
Thompson	Matte
Keeling	Vail

Arbitres: Denny et Romeril.
Sommaire:
Première période
1—Detroit, Lewis 17.04
Punition: F. Cook.
Deuxième période
2—Detroit, Cooper 1.12
Punitions: Noble, Rockburn, W. Cook, Taylor.
Troisième période
3—Rangers, Keeling 13.03
4—Rangers, Keeling 16.34
Punition: F. Cook.
Période supplémentaire
Pas de point.

Gala de boxe pour les amateurs

La grande soirée de boxe des amateurs organisée par le professeur Eugène Brousseau, pour ce soir, à la Palestre de l'A. A. A. Nationale, sera le clou de la semaine sportive et tous les fervents de la boxe voudront voir le magnifique programme préparé pour la circonstance, programme que voici au complet:

100 lbs. E. Galley, Verdun, A. C. vs P. Gendron, Préfontaine;
100 lbs. M. Lacroix, National, vs E. Mecteau, National;
108 lbs. P. Paquette, C. P. Villerey, vs T. Eluca, Belding-C.;
108 lbs. E. Heatfield, Verdun, A. C., vs L. Dery, Ste-Brigitte;
118 lbs. G. Sauvé, National, vs C. Rasmussen, Y. M. C. A.;
118 lbs. H. Gregory, Préfontaine, vs W. Warrick, Y. M. C. A.;
122 lbs. H. Auger, National, vs E. Wise, Verdun, A. C.;
122 lbs. A. Febril, Belding-C. vs Y. Jones, Y. M. C. A.;
126 lbs. J. Hall, Y. M. C. A., vs Galley, Verdun, A. C.;
126 lbs. E. Fournier, Préfontaine, vs F. Fiore, C. P. Villerey;
126 lbs. P. Mecteau, National, vs P. McLeod, C. N. R. A.;
135 lbs. W. Heatfield, Verdun, A. C., vs P. Vandetta, National;
135 lbs. B. Cardin, indépendant, vs S. Kelly, Belding-C.;
147 lbs. G. Landerville, National, vs B. Gooding, Y. M. C. A.;
160 lbs. J. Ranger, Belding-C., vs A. St. Mars, Ste-Brigitte;
160 lbs. E. Deschamps, Préfontaine, vs A. Langdon, Y. M. C. A.;
160 lbs. C. Bluteau, indépendant, vs J. Goodhue, Y. M. C. A.

Comme on peut le constater, les meilleurs boxeurs amateurs locaux sont au programme. Ils ont tous en vue les prochains championnats provinciaux et chacun d'eux va faire son grand possible pour remporter la palme.

CARNAVAL AU FORUM

Les membres du Club Kiwanis St-Laurent, aidés de sportsmen locaux bien connus, avancent rapidement et sûrement dans l'organisation du carnaval d'hiver qui aura lieu, cette année, le mercredi 2 avril.

Le comité avait, samedi après-midi, une assemblée à l'hôtel Windsor, et plusieurs membres y assistaient sous la présidence conjointe de MM. S. Ross Vineberg et Jack Fyon. M. H. M. Davidson agissait comme secrétaire en l'absence de Jas. Cooke.

Outre les questions de routine, plusieurs questions importantes furent discutées et réglées, entre autres celle de mettre en évidence le nom du Winter Club de Montréal dans l'organisation de la fête, à cause de l'assistance donnée chaque année par ce groupe pour l'établissement d'un programme choisi.

Vint aussi celle du choix d'une Reine pour le carnaval. M. Chapelreynon, qui représente les représentants de diverses firmes importantes de la métropole pour qu'elles entrent dans le mouvement en désignant une candidate; le choix sera déterminé par le nombre de votes populaires qu'auront recueillies les aspirantes. L'acheteur d'un bulletin aura droit au tirage de magnifiques prix.

M. A. A. A. VS LE CANADIEN

Le détail pour le championnat du groupe sénior de la Q.A.A.A. commence ce soir au Forum; le M.A.A.A. rencontre le Canadien dans la première joute de la série, la seconde devant avoir lieu mercredi soir.

Le M.A.A.A. est privé des services de Johnny Gallagher, joueur de défense, qui s'est fait fracturer le nez en trois passes mercredi dernier et les partisans du M.A.A.A. craignent que l'absence de Gallagher pourrait devenir un élément de défaite pour leur équipe. Brunet et ses coéquipiers livreront une bataille à mort à leurs adversaires pour demeurer dans la course au championnat amateur du Canada.

LES BRUINS VICTORIEUX DE L'OTTAWA

Boston, 3. — Les Bruins de Boston ont continué leur marche triomphale samedi soir en battant les Sénateurs d'Ottawa par 2 à 1 dans l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Les visiteurs firent une dure lutte aux champions jusqu'à ce que Eddie Shore eut mis son club sur un pied d'égalité à la fin de la deuxième période. Dans la manche finale Weiland assura la victoire des Bruins en enregistrant le point décisif sur une passe de Dutch Gairnor.

Au cours de la joute Alex Smith recut une punition majeure, tandis que l'arbitre Stewart imposa une amende de \$25 à Hector Kilrea, pour avoir lancé la rondelle dans les jambes de cet officier en signe de protestation contre une décision rendue. Alignement des équipes:

BOSTON	OTTAWA
Thompson	Connell
Hitchman	Smith
Shore	Clancy
Barry	Lamb
Galbraith	H. Kilrea
Oliver	Finnigan
Weiland	Shields
Gainor, Clapper	Gagné, Cox
Garson, Owen	Touhey, Starr

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LE CANADIEN A VAINCU LE PITTSBURG

Chicago, 3.—Les Eperviers Noirs de Chicago se sont de nouveau mis sur un pied d'égalité avec les Rangers pour la deuxième position de la section américaine de la N.H.L. en triomphant hier soir des Pirates de Pittsburg par un résultat de 3 à 0.

Les trois points des locaux ont été enregistrés dans la première période et comme la victoire était alors une chose assurée les protégés du major McLoughlin ne firent aucun effort pour augmenter le nombre de points.

Alignement des équipes:

Chicago	Pittsburg
Gardner	Miller
Wentworth	Fraser
Graham	Spring
Somers	Manners
Arbour	Darragh
Couture	Lowrey
Abel	Drury
Dukowski	McKinnon
March, Cook	Barton
Bostrum, Miller	
Gefselig, Ingram	
Adams	

Arbitres: Hewitson et Corbeau.
Première période

1—Chicago, Dukowski	4.25
2—Chicago, Couture	5.05
3—Chicago, Gefselig	6.40

Punitions: March, Fraser.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Miller, Manners, Drury.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Graham.

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

Détroit, 3. — Les Rangers sont venus hier près de connaître la défaite hier soir alors que les New-Yorkais étaient aux prises avec les Cougars dans une partie de séries régulières de la Ligue de hockey nationale. Pendant cinquante trois minutes les locaux ont mené le jeu par un résultat de 2 à 0 mais un ralliement des visiteurs permit à Keeling d'enregistrer deux points et d'annuler après dix minutes de jeu supplémentaire.

Alignement des équipes:

RANGERS	DETROIT
Roach	Beveridge
Bourgeault	Noble
Taylor	Rockburn
Boucher	Goodfellow
F. Cook	McCabe
W. Cooke	Cooper
Murdoch	Aurie
Quenneville	Lewis
Regan	Hay
Goldsworthy	Herberts
Reise	Hughes
Thompson	Matte
Keeling	Vail

Arbitres: Denny et Romeril.
Sommaire:
Première période
1—Detroit, Lewis 17.04
Punition: F. Cook.
Deuxième période
2—Detroit, Cooper 1.12
Punitions: Noble, Rockburn, W. Cook, Taylor.
Troisième période
3—Rangers, Keeling 13.03
4—Rangers, Keeling 16.34
Punition: F. Cook.
Période supplémentaire
Pas de point.

LE TORONTO TIENT TETE AUX RANGERS

Toronto, 3. — Les Leafs et les Rangers ont bataillé pendant 70 minutes samedi soir sans pouvoir décider de la victoire dans une partie de la Ligue de Hockey Nationale, disputée en cette ville.

Quoique les Leafs soient éliminés des séries de détails les hommes de Connie Smythe ont mis beaucoup d'ardeur au jeu et ont donné la frousse aux protégés de Lester Patrick mais la trop grande anxiété des joueurs de compter a fait perdre plusieurs chances aux locaux dans la troisième période.

La joute s'est terminée par un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

Toronto	Rangers
Roach	Taylor
Taylor	Chabot
Shore	Day
Barry	Barry
Galbraith	Horne
Oliver	Bailey
Weiland	Conacher
Gainor, Clapper	Jackson
Garson, Owen	Conner

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LES BRUINS VICTORIEUX DE L'OTTAWA

Boston, 3. — Les Bruins de Boston ont continué leur marche triomphale samedi soir en battant les Sénateurs d'Ottawa par 2 à 1 dans l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Les visiteurs firent une dure lutte aux champions jusqu'à ce que Eddie Shore eut mis son club sur un pied d'égalité à la fin de la deuxième période. Dans la manche finale Weiland assura la victoire des Bruins en enregistrant le point décisif sur une passe de Dutch Gairnor.

Au cours de la joute Alex Smith recut une punition majeure, tandis que l'arbitre Stewart imposa une amende de \$25 à Hector Kilrea, pour avoir lancé la rondelle dans les jambes de cet officier en signe de protestation contre une décision rendue. Alignement des équipes:

BOSTON	OTTAWA
Thompson	Connell
Hitchman	Smith
Shore	Clancy
Barry	Lamb
Galbraith	H. Kilrea
Oliver	Finnigan
Weiland	Shields
Gainor, Clapper	Gagné, Cox
Garson, Owen	Touhey, Starr

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LE CANADIEN A VAINCU LE PITTSBURG

Chicago, 3.—Les Eperviers Noirs de Chicago se sont de nouveau mis sur un pied d'égalité avec les Rangers pour la deuxième position de la section américaine de la N.H.L. en triomphant hier soir des Pirates de Pittsburg par un résultat de 3 à 0.

Les trois points des locaux ont été enregistrés dans la première période et comme la victoire était alors une chose assurée les protégés du major McLoughlin ne firent aucun effort pour augmenter le nombre de points.

Alignement des équipes:

Chicago	Pittsburg
Gardner	Miller
Wentworth	Fraser
Graham	Spring
Somers	Manners
Arbour	Darragh
Couture	Lowrey
Abel	Drury
Dukowski	McKinnon
March, Cook	Barton
Bostrum, Miller	
Gefselig, Ingram	
Adams	

Arbitres: Hewitson et Corbeau.
Première période

1—Chicago, Dukowski	4.25
2—Chicago, Couture	5.05
3—Chicago, Gefselig	6.40

Punitions: March, Fraser.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Miller, Manners, Drury.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Graham.

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

Détroit, 3. — Les Rangers sont venus hier près de connaître la défaite hier soir alors que les New-Yorkais étaient aux prises avec les Cougars dans une partie de séries régulières de la Ligue de hockey nationale. Pendant cinquante trois minutes les locaux ont mené le jeu par un résultat de 2 à 0 mais un ralliement des visiteurs permit à Keeling d'enregistrer deux points et d'annuler après dix minutes de jeu supplémentaire.

Alignement des équipes:

RANGERS	DETROIT
Roach	Beveridge
Bourgeault	Noble
Taylor	Rockburn
Boucher	Goodfellow
F. Cook	McCabe
W. Cooke	Cooper
Murdoch	Aurie
Quenneville	Lewis
Regan	Hay
Goldsworthy	Herberts
Reise	Hughes
Thompson	Matte
Keeling	Vail

Arbitres: Denny et Romeril.
Sommaire:
Première période
1—Detroit, Lewis 17.04
Punition: F. Cook.
Deuxième période
2—Detroit, Cooper 1.12
Punitions: Noble, Rockburn, W. Cook, Taylor.
Troisième période
3—Rangers, Keeling 13.03
4—Rangers, Keeling 16.34
Punition: F. Cook.
Période supplémentaire
Pas de point.

LE TORONTO TIENT TETE AUX RANGERS

Toronto, 3. — Les Leafs et les Rangers ont bataillé pendant 70 minutes samedi soir sans pouvoir décider de la victoire dans une partie de la Ligue de Hockey Nationale, disputée en cette ville.

Quoique les Leafs soient éliminés des séries de détails les hommes de Connie Smythe ont mis beaucoup d'ardeur au jeu et ont donné la frousse aux protégés de Lester Patrick mais la trop grande anxiété des joueurs de compter a fait perdre plusieurs chances aux locaux dans la troisième période.

La joute s'est terminée par un résultat de 3 à 3.

Alignement des équipes:

Toronto	Rangers
Roach	Taylor
Taylor	Chabot
Shore	Day
Barry	Barry
Galbraith	Horne
Oliver	Bailey
Weiland	Conacher
Gainor, Clapper	Jackson
Garson, Owen	Conner

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LES BRUINS VICTORIEUX DE L'OTTAWA

Boston, 3. — Les Bruins de Boston ont continué leur marche triomphale samedi soir en battant les Sénateurs d'Ottawa par 2 à 1 dans l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Les visiteurs firent une dure lutte aux champions jusqu'à ce que Eddie Shore eut mis son club sur un pied d'égalité à la fin de la deuxième période. Dans la manche finale Weiland assura la victoire des Bruins en enregistrant le point décisif sur une passe de Dutch Gairnor.

Au cours de la joute Alex Smith recut une punition majeure, tandis que l'arbitre Stewart imposa une amende de \$25 à Hector Kilrea, pour avoir lancé la rondelle dans les jambes de cet officier en signe de protestation contre une décision rendue. Alignement des équipes:

BOSTON	OTTAWA
Thompson	Connell
Hitchman	Smith
Shore	Clancy
Barry	Lamb
Galbraith	H. Kilrea
Oliver	Finnigan
Weiland	Shields
Gainor, Clapper	Gagné, Cox
Garson, Owen	Touhey, Starr

Arbitres: Mallinson et Stewart.
Première période
1. Ottawa: H. Kilrea 7.55
Deuxième période
2. Boston: Shore 18.12
Troisième période
3. Boston: Wailand 8.09

LE CANADIEN A VAINCU LE PITTSBURG

Chicago, 3.—Les Eperviers Noirs de Chicago se sont de nouveau mis sur un pied d'égalité avec les Rangers pour la deuxième position de la section américaine de la N.H.L. en triomphant hier soir des Pirates de Pittsburg par un résultat de 3 à 0.

Les trois points des locaux ont été enregistrés dans la première période et comme la victoire était alors une chose assurée les protégés du major McLoughlin ne firent aucun effort pour augmenter le nombre de points.

Alignement des équipes:

Chicago	Pittsburg
Gardner	Miller
Wentworth	Fraser
Graham	Spring
Somers	Manners
Arbour	Darragh
Couture	Lowrey
Abel	Drury
Dukowski	McKinnon
March, Cook	Barton
Bostrum, Miller	
Gefselig, Ingram	
Adams	

Arbitres: Hewitson et Corbeau.
Première période

1—Chicago, Dukowski	4.25
2—Chicago, Couture	5.05
3—Chicago, Gefselig	6.40

Punitions: March, Fraser.

Deuxième période
Pas de point.
Punitions: Miller, Manners, Drury.

Troisième période
Pas de point.
Punition: Graham.

LES RANGERS ONT ANNULE AVEC DETROIT

D

LES COOPERATIVES AGRICOLES

COMMENT ELLES SERONT COMPOSEES — UNE CATEGORIE DE PRODUCTEURS AFFILIES — INSPECTION GOUVERNEMENTALE POUR LES COOPERATIVES SUBSIDIES — LA COOPERATIVE FEDEREE CONTROLEE PAR LES COOPERATIVES LOCALES — LES SYNDICATS COOPERATIFS AGRICOLES

Québec, 3. (D.N.C.) — M. J.-L. Perron, ministre provincial de l'agriculture, annoncera cette semaine son grand programme de législation agricole. Il se compose de plusieurs projets de loi dont le principal pourvoit à la formation de coopératives agricoles. Ce bill se trouve interdépendant du bill de la Coopération Fédérée, car cette dernière sera en quelque sorte le conseil d'administration central de toutes les coopératives agricoles locales.

M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture, a bien voulu nous expliquer le système.

Jusqu'à présent, dit-il, les coopératives étaient formées de douze membres et les actions étaient de dix dollars. A l'avenir, les coopératives comprendront au moins vingt-cinq membres et chacun devra souscrire \$100, soit \$25 payables en trois versements annuels. Ces sociétés coopératives auront le droit d'émettre des actions privilégiées portant intérêt à 7 pour cent et le nombre de ces actions n'est pas limité. Elles auront droit aussi de créer une catégorie spéciale d'actionnaires ou plutôt de "producteurs affiliés", qui ne paieront que \$2 par année. Ces "producteurs affiliés" pourront bénéficier des avantages, et partager les obligations de la coopérative en autant que le bureau de direction, de la coopérative le voudra. Le but du département est de travailler au fusionnement des sociétés de production telles que cercles agricoles, etc., avec les sociétés commerciales telles que la Coopération Fédérée, par exemple, et il veut que les coopératives développent l'esprit coopératif parmi les cultivateurs en les associant dans une certaine mesure aux activités de coopération, pour leur en faire apprécier les avantages. Ainsi donc, les producteurs pauvres qui n'ont pas le moyen de souscrire pourront bénéficier de la coopération, sans toutefois en retirer certains avantages comme celui de la ristourne, par exemple, autrement dit des profits réalisés par la coopérative pour elle-même.

Les producteurs actionnaires de la coopérative devront s'engager à vendre, acheter ou livrer certaines lignes de marchandises, par la coopérative, et ce par contrat. Ces lignes de marchandises seront déterminées par ce contrat par le bureau de direction. Le département d'agriculture vise par cet article surtout la vente des animaux dans les endroits où se pratique l'élevage, la culture du tabac en certains autres endroits, etc.

Les actions de \$100 prises dans ces coopératives ne sont pas transférables sans le consentement du bureau de direction de la coopérative intéressée. Les coopératives agricoles qui recevront des subsides du gouvernement sont soumises à l'inspection de leurs livres par les inspecteurs du gouvernement. Mais les coopératives qui ne recevront pas de subsides ne sont pas soumises à l'inspection gouvernementale.

Chaque membre de la coopérative agricole ne peut détenir plus d'une action de \$100. Ceux qui auront droit de vote dans la coopérative locale sont les seuls actionnaires qui ont souscrit une action de \$100. Les détenteurs d'actions privilégiées n'ont pas droit de vote, ni les producteurs affiliés.

LA COOPERATIVE FEDEREE. Maintenant, chaque coopérative agricole peut devenir membre de la Coopération Fédérée en souscrivant dans cette dernière le quart de son capital actuel ou futur. Cela veut dire que si une coopérative a 25 membres, soit un capital-actions de \$2,500 elle souscrira le quart de \$2,500 dans la Coopération Fédérée, si elle veut en être membre, car aucune coopérative locale n'est obligée d'être membre de la coopérative. Si la coopérative locale a 300 membres, et donc un capital de \$300,000, elle devra souscrire le quart de \$300,000 dans la Coopération Fédérée, si elle veut en faire partie.

La Coopération Fédérée sera contrôlée uniquement par les coopératives locales qui éliront le gérant et le bureau de direction. Les anciens actionnaires n'auront pas droit de vote, mais leurs actions communales de \$10 seront transférées comme actions privilégiées de la Coopération Fédérée. Lorsque viendra le temps d'élire le bureau de direction, chaque coopérative agricole locale enverra un représentant. Mais ce représentant représentera autant de votes qu'il y a de membres dans sa coopérative locale. Ainsi le délégué de la coopérative de 25 membres représentera 25 votes, et le délégué de la coopérative de 300 membres, représentera 300 votes.

LES SYNDICATS COOPERATIFS. M. J.-L. Perron présentera un bill sur les syndicats coopératifs agricoles. La loi des syndicats coopératifs agricoles décrète qu'un syndicat peut être constitué de douze membres dont chacun a souscrit un dollar. M. Perron fait amender la loi de façon à ce que les amendements se appliquent uniquement aux syndicats coopératifs agricoles dont les objets sont les mêmes que ceux des sociétés coopératives agricoles.

Les syndicats coopératifs agricoles devront se composer de 25 membres au moins dont chacun devra souscrire une seule part de \$100 payable en quatre versements sur une période de trois années. Ils

LE PRÉSIDENT VASQUEZ A DEMISSIONNE

LE GENERAL URENA FORMERA UN CABINET A SAINT-DOMINGUE, EN QUALITE DE PRESIDENT INTERIMAIRE

Saint-Domingue, République dominicaine, 3. (S. P. A.) — Le président Horacio Vasquez, dont l'influence s'est fait sentir sur la politique de la République dominicaine depuis trente ans, a démissionné hier ainsi que son cabinet. Aujourd'hui, le général Rafael Escríola Urena, chef de l'insurrection, prêter le serment d'office comme président provisoire et formera un nouveau cabinet.

L'ex-président Vasquez agit aujourd'hui dans un hôpital; politiquement comme physiquement, c'est un homme brisé. L'acceptation de sa démission par l'Assemblée nationale semble bien avoir mis fin à sa carrière politique. Comme Vasquez a plus de 70 ans, sa guérison est aussi compromise que sa carrière politique.

La démission de Vasquez et du vice-président José Alphonseca fut acceptée par l'Assemblée avec grand plaisir. Estrella Urena devint aussitôt chef constitutionnel du gouvernement avec tous les pouvoirs du président. Il y a une semaine il commandait une bande d'insurgés dans le nord du pays. Une semaine a suffi pour s'emparer de l'importante ville de Santiago, marcher sur la capitale et renverser le gouvernement.

La plupart des quelque 2,000 révolutionnaires sont retournés chez eux hier. Estrella Urena a promis des réformes qui assureraient des élections honnêtes au mois de mai et cela lui a gagné la confiance du peuple.

MORT DE M. JOSEPH MORIN

LE DEFUNT FUT DEPUTE PROVINCIAL DE SAINT-HYACINTHE ET VERIFICATEUR GENERAL DE LA TROUVINE

Saint-Hyacinthe, 3 (D. N. C.) — M. Joseph Morin, ancien député de Saint-Hyacinthe à la législature et ancien vérificateur de la province, est décédé à Saint-Hyacinthe le 2 mars, à l'âge de 76 ans.

M. Morin naquit à Saint-Hyacinthe le 24 février 1854; il fit ses études au séminaire de Saint-Hyacinthe et fut admis à la profession de notaire le 1er juin 1878. Il s'établit aussitôt dans sa ville natale en société avec l'hon. M. E. Bernier, société qui subsista jusqu'en 1900. Il a joué un rôle actif dans la vie publique de son comté comme secrétaire de la Corporation du comté, comme secrétaire de la Société d'agriculture du comté puis comme échevin de la cité de Saint-Hyacinthe de 1891 à 1900. Il fut alors à deux reprises élu par acclamation député de Saint-Hyacinthe à la législature provinciale, en 1900 et en 1904. Il était alors membre du conseil d'administration de la Banque de Saint-Hyacinthe et directeur de la Société d'industrie laitière de la province. La Halle au beurre et au fromage de Saint-Hyacinthe est en grande partie son œuvre. En 1909, il fut nommé vérificateur de la province, charge qu'il occupa jusqu'en septembre 1929 alors qu'il donna sa démission pour revenir vivre dans sa ville natale.

Lui survivent: sa femme, née Marie-Louise Bourgoin, et deux fils, René, gérant du Trust Général du Canada et député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et Henri, notaire à Saint-Hyacinthe. Le docteur Gaston Morin, d'Ottawa, décédé en 1918, était aussi son fils. Un frère, M. J. H. Morin, trésorier de la cité de Saint-Hyacinthe, et deux sœurs, Mme Alfred Godin et Mme Toussaint Stebbens, d'Abbotsford, lui survivent également.

Les funérailles auront lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire à Saint-Hyacinthe, demain matin, à 9 heures 30. Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

LE SECOND CABINET TARDIEU

Paris, 3. (S. P. A.) — Le second cabinet Tardieu a été officiellement constitué et approuvé par le président Doumergue hier matin. En voici la composition: premier ministre et ministre de l'Intérieur, André Tardieu; affaires étrangères, Aristide Briand; justice, Raoul Péret; guerre, André Maginot; marine, J.-L. Dumesnil; finances, Paul Reynaud; budget, Germain Martin; instruction publique, Pierre Marraud; colonies, François Piétri; commerce, Pierre-Etienne Flandin; agriculture, Fernand David; postes et télégraphes, André Malraux; aviation, Laurence Eynac; pensions, Champetier de Ribes; travaux publics, Georges Pernot; marine marchande, Louis Rollin; travail, Pierre Laval.

Tous ces ministres sont députés à part quatre qui sont sénateurs, M. Péret, David, Laval et Marraud. La plupart d'entre eux ont fait partie du premier cabinet Tardieu ou du cabinet Poincaré qui tomba en novembre 1928.

M. T. A. Crerar, ministre des Chemins de fer, a rendu visite à Montréal pour la première fois depuis sa nomination à la fin de la semaine. Accompagné de son sous-ministre, R. C. A. Henry, il a conféré avec sir Henry Thornton, le président S. J. Hungerford et l'ingénieur-en-chef C. B. Brown au sujet du nouveau terminus des Chemins de fer nationaux à Montréal. Il a examiné tous les plans et visité les lieux.

LE TESTAMENT DU CARDINAL MERRY DEL VAL

SON EMINENCE LAISSE TOUS SES BIENS A LA PROPAGANDE POUR ETRE AFFECTES AUX MISSIONS — ELLE DEMANDE D'ETRE INHUMEE AUPRES DE PIE X.

Cité Vaticane, 3. (S. P. A.) — Le testament du cardinal Merry del Val, ex-secrétaire d'Etat du Vatican, décédé la semaine dernière, fut ouvert hier après-midi en présence de son frère, le marquis Alfonso Merry del Val, ambassadeur espagnol à Londres, et de plusieurs ecclésiastiques. Le cardinal défunt laisse tous ses biens à la Congrégation de la Propagande avec le désir expressément exprimé que tout soit remis aux missions pauvres.

Le cardinal a exprimé le désir que ses funérailles soient du caractère le plus humble possible mais demandant d'être inhumé tout près de "mon bien-aimé père et pontife, Pie X". "Si la chose était impossible, à cause de mon indignité, dit-il, que mes restes soient alors placés dans son église de Prassede". Lorsque le prêtre a été informé du contenu du testament du défunt, il a immédiatement ordonné que le désir du cardinal soit rempli et que ses restes soient déposés le plus près possible du tombeau de Pie X, dans la grotte de Saint-Pierre.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 10 heures 30, à Saint-Pierre. Le cardinal termine son testament en demandant pardon à tous ceux qu'il a pu offenser au cours de sa vie.

MISSIONNAIRES MASSACRÉS

LES CORPS DE S. G. MGR VERSIGLIA, D'UN PERE MISSIONNAIRE ET DE TROIS RELIGIEUSES PERCES DE BALLE PAR DES BANDITS CHINOIS

Hong-Kong, 3 (S.P.A.) — Une dépêche de Sichow dans le Kwantung est venue hier confirmer le meurtre de S. G. Mgr Versiglia, vicaire apostolique, du Père Caravario, et de trois religieuses chinoises, près de Suipin.

Voici comment on raconte le fait. Des bandits chinois voulurent mettre la main sur les religieuses et les deux missionnaires s'efforcèrent de les protéger. Ils furent alors battus à coups de bâton, virent brûler le bateau dont ils se servaient pour voyager et furent amenés de force dans les montagnes. Vendredi, des prêtres se rendirent là pour négocier leur rançon, mais ne trouvèrent que cinq cadavres percés de balles. Ils les ont fait transporter à la ville la plus proche.

La candidature de l'échevin Arcand

Un grand nombre d'électeurs de Maisonneuve ont prié l'échevin C. J. Arcand de se présenter de nouveau comme candidat aux prochaines élections municipales. Une requête couverte de 3,527 signatures lui a été remise au cours d'une assemblée hier après-midi, au marché de Maisonneuve. L'échevin Arcand a rendu compte de son mandat, faisant une revue de tout ce qu'il avait obtenu pour son quartier à l'hôtel de ville.

Le Graf Zeppelin viendra en Amérique

Madrid, Espagne, 3 — Des dépêches privées parvenues ici hier disaient que le Dr Hugo Eckener avait l'intention de se rendre en Amérique à bord du Graf Zeppelin d'ici quinze jours. Les dépêches disaient que le zeppelin volerait à Rio de Janeiro et de là vers l'Amérique du Nord pour retourner ensuite en Europe. Elles ajoutaient que le dirigeable prendrait à bord 12 passagers à Séville, premier arrêt du voyage.

Le prince de Galles souffre de la malaria

Nairobi, 3 — On a officiellement annoncé hier que le prince de Galles souffre de la malaria et qu'il a dû retourner en conséquence à Nairobi. La fièvre suit son cours normal, et l'on antcipie que le prince reviendra à la santé dans quelques jours.

Cinq pompiers à demi-asphyxiés

Cinq pompiers ont failli périr asphyxiés hier midi au cours d'un incendie qui a éclaté dans un magasin de l'Atlantic Food Stores situé au no 3022 de la rue Masson. Le feu a éclaté dans la cave et la fumée était si dense que cinq pompiers, les lieutenants Brown, Roche et Desjardins, les pompiers Ouimet et Charest, ont été à demi asphyxiés. Leurs camarades les ont sortis à temps de la cave. Ce n'est qu'une heure plus tard que le feu a été éteint.

M. Crerar à Montréal

M. T. A. Crerar, ministre des Chemins de fer, a rendu visite à Montréal pour la première fois depuis sa nomination à la fin de la semaine. Accompagné de son sous-ministre, R. C. A. Henry, il a conféré avec sir Henry Thornton, le président S. J. Hungerford et l'ingénieur-en-chef C. B. Brown au sujet du nouveau terminus des Chemins de fer nationaux à Montréal. Il a examiné tous les plans et visité les lieux.

Astroff en appel

Astroff, qui vient d'être déclaré coupable par les jurés en Cour criminelle à l'accusation d'avoir eu en sa possession des drogues évaluées à \$60,000, vient d'être remis en liberté en appel et a été remis en liberté sous un cautionnement de \$30,000.

chez Dupuis mardi Rues Sainte-Catherine — Demontigny — Saint-André — Saint-Christophe — Plateau 5151 MOBILIER ELEGANT LA RICHE APPARENCE DU NOYER De ce mobilier de quatre meubles, pour chambre à coucher, est en beau fini noyer repoli. Ce mobilier comprend 1 bureau, 1 chiffonnier, 1 coiffeuse et le lit double. Fabrication solide et soignée. SPECIAL 95.00 DEUX MEUBLES PRATIQUES COMMODE GARDE-ROBE BUREAU EN NOYER CONDITIONS FACILES Dupuis Frères IL NE RESTE QUE 5 JOURS AVANT NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE

LA NAVIGATION

Montréal, 28. — La Canadian National Steamships aura cet été deux nouveaux navires en service sur sa ligne Vancouver-Alaska. Le premier, le "Prince Henry", qui a été lancé le mois dernier à Birkenhead par Mlle Isabel Macdonald, fille du premier ministre d'Angleterre, entrera en service le 7 juin prochain. Ce navire fera escale à Prince-Rupert, à Ocean Falls, à Katchikam, à Taku, à Juneau et à Skagway.

Le second, le "Prince David", fera chaque jour, à partir du 28 juillet, le trajet Vancouver-Victoria — et Seattle. Il partira chaque après-midi de Vancouver, et de Seattle la nuit suivante. Actuellement le "Prince George" et le "Prince Rupert" sont affectés au service du printemps entre Prince-Rupert, Anxox et Stewart.

L'EMPRESS OF FRANCE

L'Empress of France", paquebot du Pacific Canadian actuellement affecté à une croisière en Méditerranée, a fait escale à Palma, capitale de la Majorque, samedi. De Palma, le paquebot se rend à Palerme, Sicile.

L'EUROPA

Brème, 3. — L'"Europa", réplique du "Bremen", a atteint une vitesse de 27 milles 3/4 au cours d'un récent voyage d'essai. Il a démontré au cours de ce voyage que le nouveau paquebot peut faire 26 milles 2/5 avec trois turbines seulement.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Aurania", de la compagnie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax samedi. Le "Montcalm" du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi. Le "Scythia", de la compagnie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi. L'"Alberta", de la compagnie White Star, parti d'Halifax, arrivera à Liverpool demain. L'"Ascania", de la compagnie Cunard, parti d'Halifax, arrivera à Plymouth demain. Le "Mélita", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Southampton mercredi. Le "Metagama", du Pacifique Canadien, parti de Saint-Jean, arrivera à Southampton mercredi. L'"Alaunia", de la compagnie Cunard, parti d'Halifax, arrivera à Plymouth lundi prochain. L'"Andania", de la compagnie Cunard, parti d'Halifax, arrivera à Liverpool le 11.

Soirée de famille à Jean le Prévoist

Mardi le 4 mars à 8 h. 30, il y aura dans la grande salle du Patronage Jean le Prévoist, 5707 rue St-Dominique (près de la gare du Mile End), une soirée de famille, "SON EXCELLENCE" comédie en trois actes.

LE DIOCÈSE DE GRAVELBOURG

IL COMPRENDRA LA PARTIE SUD-OUEST DE LA SASKATCHEWAN, AVEC UNE POPULATION D'ENVIRON 40,000 CATHOLIQUES

Regina, Sask., 3. — Lors de la nomination de S. G. Mgr McGuigan, à l'archevêché de Regina, les journaux ont annoncé la création du diocèse de Gravelbourg. Voici les détails que donne la Liberté de Winnipeg sur le nouveau diocèse: L'administration de l'archidiocèse de Regina, qui comprend environ 82,000 âmes réparties dans une centaine de paroisses, a été une tâche particulièrement lourde depuis quelques années. Le territoire actuel est borné à l'est par le Manitoba, à l'ouest par l'Alberta, au sud par les Etats-Unis et au nord par la ligne séparant les townships 30 et 31, à une vingtaine de milles au sud de Saskatoon. La partie nord de la Saskatchewan forme le diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

LIMITES A DETERMINER

"Nous n'avons pas été informés des limites du nouveau diocèse, a dit Mgr Marois, P.A., vicaire capitulaire. Elles s'étendront probablement à l'ouest de Gravelbourg, jusqu'à l'Alberta. A l'est de Gravelbourg, on ignore jusqu'où elles iront. "Il peut se passer quelque temps avant que le nouveau diocèse soit organisé, mais une fois la chose accomplie, on espère que le ministère religieux y gagnera beaucoup. L'archidiocèse de Regina compte 168 prêtres, y compris les curés de paroisses, les missionnaires et les professeurs. Il est probable que le nouveau diocèse de Gravelbourg comprendra environ 40,000 catholiques, sur les 125,000 que compte la Saskatchewan.

"La ville de Gravelbourg possède une belle église, ornée de superbes peintures qui sont l'oeuvre de son curé, Mgr Charles Mailard. C'est un centre d'éducation bien connu, avec le collège Mathieu, dirigé par les Pères Oblats, le couvent des Soeurs de Jésus-Marie et le Jardin de l'enfance des Soeurs Oblates. On sait que le R. P. Guy, O.M.I., ancien recteur du collège Mathieu, a été nommé récemment vicaire apostolique de Grouard.

Des bagarres en Argentine

Buenos-Ayres, 3. (S. P. A.) — D'après les rapports qui ont atteint la capitale des différentes provinces, six personnes ont été tuées et une vingtaine blessées dans le pays au cours des bagarres occasionnées par les élections parlementaires. On n'aura pas d'idées des résultats avant ce soir. Il s'agissait de désigner la moitié de la Chambre, soit 158 députés.

Université de Montréal FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaires de la semaine du 3 mars: I. Cours régulier, 7 h. 30 et 8 h. 30 p.m. Lundi — Droit social, Prof. Pineault; Divorce, IX. — Droit naturel personnel, Droit et devoir, I. Mardi — Ontologie, Prof. Gauthier; Acte et puissance, I. — Logique, Prof. Pineault; Induction scientifique, III.

Vendredi — Histoire, Prof. Forest; Grands maîtres, II. — Droit social, Prof. Pineault; Suffrage féminin, VIII. II. Cours spécial, 8 h. 30 et 9 h. 30 a.m. Samedi — Logique, Prof. Pineault; Certitude, III. — Ontologie, Prof. Gauthier; Essence.

M. John Willys nommé ambassadeur en Pologne

Washington, 3 — John N. Willys, manufacturier d'automobiles d'Elmira, New-York, vient d'être nommé ambassadeur américain en Pologne. Il sera le premier ambassadeur américain à Varsovie.

Le détective Paré acquitté

Le sergent-détective Roméo Paré, qui avait été accusé du vol d'un livre a été acquitté par le juge Marin siégeant en Cour des Sessions.

Conférence de M. Deprez

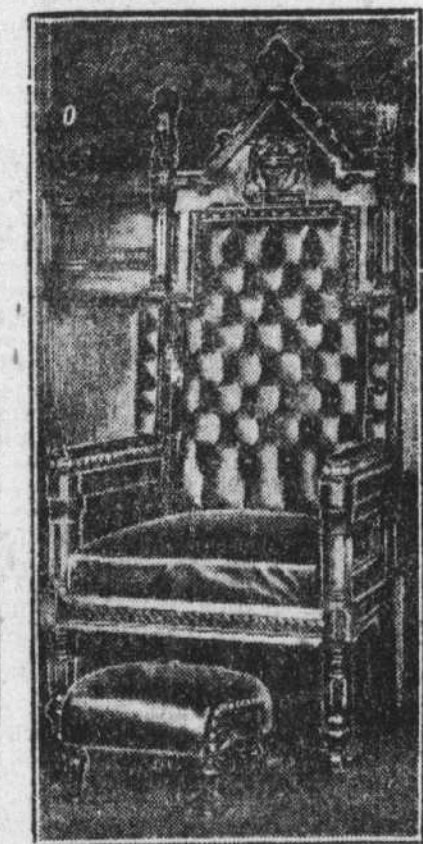
La prochaine conférence de M. E. Deprez, conférencier de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, ce soir, à 8 h. 30. Sujet traité: Miniature, avec projections.

PETITE VIE DES SAINTS

3 MARS SAINT MARIN, SOLDAT, MARTYR Un officier nommé Marin, distingué par sa naissance et ses richesses, tenait un rang considérable dans la ville de Césarée, en Palestine. Jeune encore et déjà dans les honneurs, il aspirait à un plus haut grade et allait y parvenir. Quand, poussé par la jalousie et l'ambition, un de ses camarades qui aspirait aussi à ce grade, afin d'évincer son dangereux compétiteur, l'accusa secrètement de profaner la religion chrétienne. Etonné, le juge Achéus manda Marin à son tribunal et lui demanda quelle était sa foi. L'officier chrétien avoua franchement qu'il adorait le Christ. Le juge n'obtenant rien de l'invincible fermeté de Marin, lui donna trois heures pour réfléchir et le renvoya. Marin alla prier à l'église, et, les trois heures écoulées, il se présenta devant le juge et renouvela la déclaration de sa foi. Condamné à dernier supplice, il recut, par le glaive, la couronne du martyre. (265).

Le capitaine Robert promu

Le capitaine Robert vient d'être promu chef de district au département des incendies pour le nord de la ville. Il remplace le chef Dagnais mis à sa retraite après 38 années de service. Le capitaine Robert est entré dans ses nouvelles fonctions dès samedi dernier.



Le trône du nouveau président de la Législature ontarienne, M. Kidd, sculpté par d'anciens soldats canadiens.

PETITE VIE DES SAINTS

3 MARS SAINT MARIN, SOLDAT, MARTYR Un officier nommé Marin, distingué par sa naissance et ses richesses, tenait un rang considérable dans la ville de Césarée, en Palestine. Jeune encore et déjà dans les honneurs, il aspirait à un plus haut grade et allait y parvenir. Quand, poussé par la jalousie et l'ambition, un de ses camarades qui aspirait aussi à ce grade, afin d'évincer son dangereux compétiteur, l'accusa secrètement de profaner la religion chrétienne. Etonné, le juge Achéus manda Marin à son tribunal et lui demanda quelle était sa foi. L'officier chrétien avoua franchement qu'il adorait le Christ. Le juge n'obtenant rien de l'invincible fermeté de Marin, lui donna trois heures pour réfléchir et le renvoya. Marin alla prier à l'église, et, les trois heures écoulées, il se présenta devant le juge et renouvela la déclaration de sa foi. Condamné à dernier supplice, il recut, par le glaive, la couronne du martyre. (265).

Le capitaine Robert promu

Le capitaine Robert vient d'être promu chef de district au département des incendies pour le nord de la ville. Il remplace le chef Dagnais mis à sa retraite après 38 années de service. Le capitaine Robert est entré dans ses nouvelles fonctions dès samedi dernier.

Le capitaine Robert promu

Le capitaine Robert vient d'être promu chef de district au département des incendies pour le nord de la ville. Il remplace le chef Dagnais mis à sa retraite après 38 années de service. Le capitaine Robert est entré dans ses nouvelles fonctions dès samedi dernier.